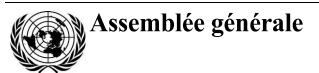
Nations Unies A/76/562



Distr. générale 24 novembre 2021 Français

Original: anglais

Soixante-seizième session Point 162 b) de l'ordre du jour Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient : Force intérimaire des Nations Unies au Liban

Exécution du budget de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

			Pag
I.	Intr	oduction	5
II.	Exé	cution du mandat	5
	A.	Considérations générales	5
	B.	Utilisation des crédits	5
	C.	Activités d'appui de la mission	9
	D.	Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional	11
	E.	Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées	13
	F.	Cadres de budgétisation axée sur les résultats	13
III.	Exé	cution du budget	35
	A.	Ressources financières	35
	B.	Récapitulatif des réaffectations de ressources	36
	C.	Évolution des dépenses mensuelles	37
	D.	Autres produits et ajustements	37
	E.	Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome .	38
	F.	Contributions non budgétisées	38



A/76/562

IV.	Analyse des écarts	387
V.	Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	41
VI.	Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 75/250 B	40

Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021 et l'objectif de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (opérations ; appui).

Au cours de l'exercice considéré, la FINUL a continué de mettre en œuvre les dispositions de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité, lesquelles ont été réaffirmées dans la résolution 2539 (2020), dans laquelle le Conseil s'est félicité des changements opérationnels adoptés à la Force en application de ses résolutions 2373 (2017) et 2433 (2018), et a prié le Secrétaire général de réfléchir aux moyens d'améliorer l'action menée par la Force dans le cadre de son mandat et dans les limites de ses moyens. À cet égard, la FINUL a entrepris d'exploiter les gains d'efficacité pouvant être réalisés sur le plan de ses capacités militaires et de sa composante civile, et notamment tirer parti des améliorations technologiques qui ont été récemment recensées à la faveur d'examens menés en interne. Par ailleurs, la Force a poursuivi le remplacement des biens ayant dépassé leur durée d'utilité et ainsi garanti la disponibilité des capacités opérationnelles et d'appui minimales requises pour que son personnel puisse bénéficier de services d'appui sûrs et durables.

Les dépenses engagées par la Force pendant l'exercice considéré se sont élevées à 468,7 millions de dollars, ce qui représente un taux d'exécution du budget de 97,5 % (contre des dépenses d'un montant de 479,9 millions de dollars et un taux d'exécution de 99,9 % pour l'exercice précédent).

Le solde inutilisé de 11,9 millions de dollars est le résultat net des facteurs suivants : a) une sous-utilisation des crédits au titre des militaires et du personnel de police (13,7 millions de dollars), qui tient essentiellement aux dépenses moins élevées que prévu pour les montants à rembourser au titre des contingents et le matériel appartenant aux contingents, comme indiqué dans les mémorandums d'accord signés avec les pays fournisseurs de contingents, lesquels ont été modifiés au cours de l'exercice pour tenir compte des conclusions de l'examen interne des moyens militaires de la Force mené à bien en 2019 ; b) un dépassement des crédits au titre du personnel civil (3,9 millions de dollars), les coûts salariaux relatifs au personnel recruté sur le plan international et sur le plan national ayant été plus élevés que prévu ; c) une sous-utilisation des crédits au titre des dépenses opérationnelles (2,1 millions de dollars), qui s'explique principalement par le fait que le prix moyen du litre de carburant a été inférieur aux prévisions, par la réduction des déplacements liée aux restrictions découlant de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et par les gains d'efficience découlant du remplacement d'un avion.

21-17295 3/43

Exécution du budget : ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; l'exercice budgétaire court du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021.)

			Écar	t
Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	341 303,5	327 592,6	13 710,9	4,0
Personnel civil	95 653,0	99 587,4	(3 934,4)	(4,1)
Dépenses opérationnelles	43 692,6	41 553,3	2 139,3	4,9
Total brut	480 649,1	468 733,3	11 915,8	2,5
Recettes provenant des contributions du personnel	13 808,7	14 164,3	(355,6)	(2,6)
Total net	466 840,4	454 569,0	12 271,4	2,6
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	_	_	_	_
Total	480 649,1	468 733,3	11 915,8	2,5

Exécution du budget : ressources humaines

Catégorie	Effectif approuvé ^a	Effectif réel (moyenne)	Taux de vacance (pourcentage) ^b
Contingents	15 000	9 943	33,7
Personnel recruté sur le plan international	256	243	5,1
Personnel recruté sur le plan national			
Administrateurs	48	43	10,4
Agents des services généraux	585	528	9,7

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé à l'exclusion des effectifs militaires, dont la réduction a été approuvée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2539 (2020).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées à la section V du présent rapport.

b Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif approuvé, mois par mois.

I. Introduction

- 1. Le montant brut du budget de fonctionnement demandé pour la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021, présenté dans le rapport du Secrétaire général daté du 24 février 2020 (A/74/713), s'élevait à 483 608 500 dollars (montant net : 469 773 800 dollars). Il couvrait le déploiement d'un effectif maximal de 15 000 militaires, de 256 fonctionnaires recrutés sur le plan international et de 633 agents (dont 48 administrateurs) recrutés sur le plan national.
- 2. Dans son rapport du 30 avril 2020, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale ouvre un crédit d'un montant brut de 481 949 100 dollars pour l'exercice 2020/21 (A/74/737/Add.9, par. 20).
- 3. Par sa résolution 74/292 et sa décision 74/571, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 480 649 100 dollars (montant net : 466 840 400 dollars) destiné à financer le fonctionnement de la Force pour l'exercice 2020/21. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

- 4. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la FINUL dans ses résolutions 425 (1978) et 426 (1978), l'a élargi dans sa résolution 1701 (2006) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. Il a énoncé le mandat correspondant à l'exercice considéré dans ses résolutions 2485 (2019) et 2539 (2020).
- 5. La Force a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de rétablir la paix et la sécurité internationales dans le sud du Liban.
- 6. Dans le cadre de cet objectif général, la Force a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (opérations et appui).
- 7. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2020/21, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

8. Pendant l'exercice considéré, la situation dans la zone d'opérations de la FINUL est restée tendue, exacerbée par les événements survenus en Israël et dans le Territoire palestinien occupé pendant le mois de mai 2021. Au cours de cette période, des roquettes ont été tirées à trois reprises depuis le Sud-Liban en direction d'Israël, dont deux ont touché l'État hébreux qui a riposté à chaque fois par des tirs. La FINUL a continué de mobiliser avec succès ses mécanismes de liaison et de coordination, en particulier le forum tripartite, dans un format toutefois réduit en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19, dans le but de réduire les tensions et d'éviter les malentendus. Elle n'a pas ménagé ses efforts pour résoudre pacifiquement les

21-17295 5/43

tensions liées aux tirs de roquettes et aux pilonnages de riposte observés en mai 2021, ainsi qu'à la manifestation pro-palestinienne à grande échelle organisée le long de la Ligne bleue au cours de la même période. Face à la montée des tensions, la FINUL a multiplié ses échanges avec les responsables libanais et israéliens pour les exhorter à faire preuve de retenue, en insistant sur la nécessité de respecter pleinement la résolution 1701 (2006). À titre préventif, la Force a intensifié ses opérations visant à empêcher les tirs de roquette et renforcé sa présence dans les lieux stratégiques situés le long de la Ligne bleue.

- 9. La FINUL a continué de soutenir l'Armée libanaise, en se focalisant sur les deux priorités en suspens arrêtées dans son examen stratégique de 2017 et au paragraphe 7 de la résolution 2433 (2018), à savoir le déploiement d'un « régiment modèle » de l'Armée libanaise dans la zone d'opérations de la Force et le transfert progressif à la marine libanaise des responsabilités du Groupe d'intervention navale. Bien que la mise en œuvre des deux initiatives ait accusé des retards tout au long de l'exercice en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19 et de l'explosion survenue en août 2020 dans le port de Beyrouth, ainsi que des difficultés inhérentes à la situation d'impasse politique et de crise financière que traverse le Liban, un certain nombre de progrès ont été accomplis. Les travaux d'aménagement du quartier général du régiment modèle à Sribbin ont débuté en mars 2020 et devraient se terminer au premier semestre 2022.
- Le Groupe d'intervention navale de la Force a continué de mener des opérations d'interdiction maritime dans la zone d'opérations maritimes et procédé régulièrement à des exercices de formation conjoints avec l'Armée et la marine libanaises, notamment des entrainements au commandant, des exercices d'appréciation de la situation maritime et une formation avancée à la « détection d'intrus » et à la « surface équivalente radar ». En novembre 2020, le Groupe d'intervention navale et la marine libanaise ont lancé des sessions de formation avancées dans le domaine de l'intégration d'opérations d'interdiction maritime et augmenté progressivement leur durée de 24 à 72 heures, simulant un transfert partiel à la marine libanaise des responsabilités du Groupe d'intervention navale. La FINUL et l'Armée libanaise ont coprésidé deux réunions de coordination avec des partenaires internationaux pour faire le point sur les initiatives de renforcement des capacités du régiment modèle et de la marine libanaise, et pour informer les partenaires des besoins de l'Armée libanaise pour faire face à l'explosion du port. Afin de soutenir le renforcement de l'Armée libanaise, la FINUL a mené en moyenne 16,75 % de ses activités opérationnelles en étroite coordination avec cette dernière. Ces activités ont continué de contribuer à empêcher la reprise des hostilités et aidé l'Armée libanaise à maintenir une zone exempte de personnel armé, d'équipement militaire et d'armements non autorisés au sud du Litani.
- 11. La FINUL a continué de mener un certain nombre d'activités en vue d'aider le Gouvernement libanais à accroître l'autorité de l'État dans le sud du pays, notamment en mettant en œuvre des projets de formation et de renforcement des capacités et en dispensant des conseils réguliers, ainsi qu'en assurant la coordination avec les autorités locales, les ministères et les municipalités et en dialoguant avec eux. En septembre 2020, elle a adopté une version révisée de sa stratégie de protection des civils à l'échelle de la force et a organisé deux exercices officiels pour évaluer son état de préparation et ses capacités en cas de crise. Elle a continué de renforcer sa coopération avec le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban, conformément aux résolutions 2485 (2019) et 2539 (2020), notamment par le truchement de réunions régulières du forum stratégique, destinées à faciliter la mise en place d'actions conjointes et à recenser les gains d'efficacité entre les missions. À cette fin, la FINUL et le Bureau ont entrepris des évaluations et des analyses conjointes des risques et étudié la possibilité de renforcer leur complémentarité et de

concerter leurs efforts en vue de tirer parti de l'appui des donateurs internationaux à l'Armée libanaise.

- 12. À la suite de l'explosion du 4 août 2020 au port de Beyrouth, la FINUL a déployé le 27 septembre, à titre provisoire, une unité de génie dans la capitale, à la demande des autorités libanaises et en coordination avec elles, conformément à la résolution 2539 (2020). Pendant trois semaines, les unités militaires de la FINUL qui ont été déployées dans le port et certaines composantes civiles de la Force ont effectué des travaux de construction, déblayé 11 500 tonnes de débris et aidé à la restauration de sites du patrimoine, qui avaient été endommagés.
- 13. Dans le cadre de l'exercice de son mandat, la FINUL a maintenu un rythme opérationnel intense et une présence importante afin de prévenir toute activité hostile et d'aider l'Armée libanaise à préserver un environnement sûr et stable, exempt de tout élément armé, matériel ou arme non autorisés au sud du Litani. Le Groupe d'intervention navale a aidé la marine libanaise à sécuriser les frontières maritimes et à empêcher l'entrée d'armes illégales. La FINUL a poursuivi ses efforts pour renforcer les capacités et les moyens de l'Armée libanaise, tant en facilitant le soutien des donateurs qu'en menant des activités opérationnelles et des formations dans un esprit d'étroite coordination.
- 14. Les conditions de sécurité sont restées instables dans l'ensemble de la région du Moyen-Orient, et les événements survenus en Israël et dans le Territoire palestinien occupé en mai 2021 ont nui à la stabilité de la Ligne bleue. Les progrès accomplis sur la voie d'un cessez-le-feu permanent et d'une solution à long terme au conflit entre Israël et le Liban restent timides. Cinq séries de pourparlers consacrés à la frontière maritime contestée ont eu lieu en présence des parties, sous la médiation des États-Unis d'Amérique et sous l'égide du Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban, dans les locaux de la FINUL à Naqoura. Aucune avancée n'a pu être obtenue concernant la démarcation de la Ligne bleue.
- 15. Les faits nouveaux survenus sur la scène politique nationale, notamment la démission du Gouvernement au lendemain de l'explosion survenue dans le port de Beyrouth, ainsi que la détérioration rapide de la conjoncture économique et financière, exacerbée par les restrictions liées à la pandémie de COVID-19, ont également eu une incidence sur la mise en œuvre du mandat. Les ressources, déjà limitées, de l'Armée libanaise se trouvant dans la zone d'opérations de la FINUL ont été réaffectées à plusieurs reprises pour mener des activités visant à assurer la sécurité dans le pays. Dans le même temps, les contraintes économiques ont continué d'empêcher le Gouvernement intérimaire du Liban d'honorer ses engagements en temps voulu.
- 16. Le Système complet de planification et d'évaluation de la performance a été lancé à la FINUL en 2018 sous forme de projet pilote et son déploiement se poursuit. La Force a mis au point son cadre de résultats relatif au Système, s'est dotée d'un plan hiérarchisé à l'échelle de la mission en vue de l'exécution de son mandat et recueille les données fournies par les indicateurs pour suivre les progrès accomplis et évaluer l'incidence de ses activités dans les domaines prioritaires. Elle s'est appuyée sur les données et les analyses du Système pour tenir la direction de la mission informée des tendances et des difficultés et, le cas échéant, des rapports du Secrétaire général. Le déploiement du Système est géré par le Groupe de la planification de la mission, qui relève du Bureau du Coordonnateur principal, et le Système continuera d'être utilisé régulièrement pour mettre à jour les plans de mission, éclairer les décisions des dirigeants et étayer les rapports établis à l'intention du Siège et des États Membres.

21-17295 7/43

Maladie à coronavirus

17. La FINUL a diffusé efficacement ses approches coordonnées destinées à faire face à la pandémie de COVID-19 tout en continuant de s'acquitter de son mandat. Tout au long de la pandémie, elle est parvenue à maintenir la cadence de ses opérations en se servant des outils multimédias et en appliquant une procédure de quarantaine rigoureuse et efficace. En interne, elle a élaboré et diffusé des informations et des graphiques pertinents sur le respect des protocoles relatifs à la COVID-19, tout en communiquant sur les avantages de la vaccination. Sur le plan externe, la Force a diffusé des informations sur les mesures rigoureuses qu'elle a prises pour empêcher la propagation du virus au sein de la population. Elle a continué de faire connaître les nombreux projets qu'elle a mis en œuvre à la demande et à l'appui des communautés d'accueil pour faire face à la pandémie de COVID-19. Elle est en outre restée en contact permanent avec le Ministère libanais de la santé publique et les responsables municipaux pour se tenir informée de la stratégie nationale de lutte contre la propagation de la COVID-19 et des besoins des établissements de santé dans la zone d'opérations.

18. La Force a continué de déployer des efforts exceptionnels pour que la pandémie de COVID-19 perturbe le moins possible ses opérations, le dialogue politique, l'établissement des rapports, ses activités de communication stratégique et d'information du public, et ses projets à effet rapide dans le cadre de l'exécution de son mandat. Elle a modifié son plan de relève, interrompu tous les voyages à des fins de formation et tenu des réunions virtuelles et pris d'autres mesures pour respecter les distances de sécurité avec la population, pour restreindre, voire suspendre dans certaines zones, les patrouilles sur les marchés, ainsi que pour limiter les opérations de coordination et de proximité.

La FINUL s'est préparée à un état d'urgence total compte tenu de la pandémie de COVID-19, en acquérant des fournitures et des équipements médicaux essentiels et en agrandissant ses installations pour que les cas critiques et graves parmi le personnel des Nations Unies puissent être pris en charge par ses services médicaux. Elle a créé un groupe de travail sur la gestion de la crise de la COVID-19, une structure à trois niveaux comprenant une cellule d'information chargée de répondre aux questions quotidiennes liées à la COVID-19. Le plan d'intervention de la Force, élaboré sur la base des statistiques réelles enregistrées en Espagne, a montré que les capacités et les infrastructures des hôpitaux de niveau I+ de la FINUL devaient être élargies pour faire face à un taux d'hospitalisation similaire. La FINUL a rénové et aménagé un certain nombre d'installations pour agrandir l'hôpital de niveau I+ de Nagoura de sorte que puissent y être isolés ou mis en quarantaine les membres du personnel infectés, ainsi que les officiers d'état-major et les contingents du quartier général de la mission venus assurer la relève. Ces installations étaient également destinées aux unités des pays fournisseurs de moyens navals qui étaient en mer et ne disposaient pas d'installations de quarantaine et d'isolement adéquates pour faire face à une épidémie. Il a fallu procéder à des évacuations sanitaires vers un centre de traitement régional à l'aide des capacités gérées par les Nations Unies. La FINUL a conclu des contrats avec des hôpitaux de niveau III et IV pour assurer l'admission et la prise en charge de ses membres du personnel qui contracteraient la COVID-19. Elle est également restée en liaison continue avec le Ministère libanais de la santé publique et les hôpitaux locaux avec lesquels elle a passé des contrats, afin de veiller à ce que les membres de son personnel infectés puissent être admis et soignés dans ces établissements à tout moment. Les installations de quarantaine et d'isolement ont été régulièrement inspectées dans les différents sites, ainsi qu'au quartier général, afin de contrôler le respect du protocole de lutte contre les infections. Les déplacements du personnel et le respect des mesures de quarantaine préventive ont continué de faire l'objet d'une surveillance stricte tout au long de l'exercice.

- L'acquisition de consommables courants (pièces de rechange, accessoires et câbles pour le matériel de communication et le matériel informatique, matériaux de construction et fournitures pour la défense des périmètres, pièces de rechange pour les générateurs, y compris les filtres, entre autres) a été reportée aux exercices suivants afin que l'on réponde en priorité aux besoins immédiats liés à la pandémie. En outre, les dépenses prévues dans le budget pour l'ameublement des logements (de la literie aux aménagements et accessoires), qui faisaient partie du programme habituel de remplacement et d'entretien, ont été reportées aux exercices suivants afin que l'on puisse répondre aux besoins liés à la quarantaine et à l'isolement. La COVID-19 a affecté la manière de dispenser les formations, les séances en présentiel ayant été remplacées par des séances en ligne ou suspendues pendant l'exercice, à titre provisoire. Le recours à Internet a conféré une nouvelle dimension aux formations mais ne s'est pas entièrement substitué à l'apprentissage en présentiel, en particulier dans les domaines qui requièrent des relations interpersonnelles et une collaboration. Tout au long de la pandémie, la FINUL a organisé de nombreuses sessions de formation en ligne; compte tenu de la diminution des cas de COVID-19 vers la fin de l'exercice, elle a toutefois progressivement repris ses formations en présentiel.
- 21. Des fournisseurs de machines de dépistage par amplification en chaîne par polymérase (PCR) ont été trouvés aux fins du renforcement des capacités du marché local en prévision d'une augmentation continue des cas au Liban. Des vaccins ont été acheminés dans le cadre du Programme de vaccination mis en œuvre à l'échelle du système des Nations Unies par l'intermédiaire de l'Organisation mondiale de la Santé au Liban et une campagne de vaccination a été lancée dans deux sites de la FINUL (Naqoura et Marjeyoun). Cette campagne, ainsi que la vaccination organisée dans le cadre des programmes nationaux des pays fournisseurs de contingents et de moyens navals et par le truchement du système de santé libanais, a permis au personnel de la FINUL d'améliorer le taux de vaccination, lequel ne cesse d'augmenter grâce au déploiement de membres du personnel en tenue ayant bénéficié d'un schéma vaccinal complet. À la fin de l'exercice, les efforts de planification et d'organisation de la lutte contre la pandémie de COVID-19 menés par la FINUL au niveau de la mission, avec le concours du Siège, ont permis de ramener le taux d'infection à zéro.

C. Activités d'appui de la mission

- 22. La FINUL s'est efforcée d'optimiser et de restructurer la présence de son personnel civil et de ses agents en tenue dans le sud du pays afin que des mesures suffisantes soient prises face aux problèmes auxquels le Liban et la région sont confrontés. À la suite de problèmes de sécurité survenus dans la zone d'opérations, la FINUL a rapidement adapté et réaffecté ses capacités techniques militaires et civiles pour répondre au besoin de consolidation des positions des Nations Unies, et a renforcé les mesures de protection en ce qui concerne la surveillance et l'observation le long de la Ligne bleue. Ainsi que l'a recommandé le Secrétaire général dans son rapport au Conseil de sécurité en date du 1^{er} juin 2020 (S/2020/473), comme suite à la résolution 2485 (2019), dans laquelle le Conseil avait prié le Secrétaire général de procéder à une évaluation des ressources de la FINUL, cette dernière a étudié les moyens d'améliorer la technologie dans ses différents sites, notamment en installant des caméras, dans le cadre d'un plan pluriannuel.
- 23. Pendant la pandémie de COVID-19, la Force s'est efforcée de respecter toutes les prescriptions de l'Organisation mondiale de la Santé et du Siège de l'ONU et les directives émises par le Liban, d'offrir à ses forces et au personnel civil des services médicaux du plus haut niveau et des infrastructures adéquates pour l'auto-isolement et l'observation de la quarantaine et des règles de distanciation physique. Les

21-17295 **9/43**

bâtiments existants ont été réaménagés pour répondre à tous les besoins, et il a été fait appel à des prestataires de services pour la mise en œuvre des mesures de sécurité et d'hygiène. La relève a été soigneusement planifiée, menée à bien et contrôlée de façon à garantir la santé et le bien-être des contingents.

- 24. La FINUL a remplacé et remis en état des logements et immeubles de bureaux vieillissants, conformément au plan approuvé de remplacement des biens. Des locaux préfabriqués supplémentaires et des conteneurs maritimes destinés à les transporter ont été achetés pour remplacer les bâtiments ayant été endommagés par des incendies au cours de l'exercice. Des travaux de maintenance et de réparation d'envergure ont été effectués afin que les bâtiments préfabriqués vieillissants, qu'il n'était pas prévu de remplacer pendant l'exercice, continuent d'offrir des conditions de vie adéquates aux contingents et de répondre aux normes de sécurité.
- 25. Conformément à la stratégie du Secrétaire général sur la parité des genres applicable au personnel en tenue, la FINUL s'est efforcée d'accroître la représentation des femmes au sein de son personnel militaire et d'adapter ses installations aux besoins de ces dernières.
- 26. Au lendemain de l'explosion du 4 août 2020, le déploiement du personnel militaire de la FINUL à l'appui de l'Armée libanaise dans la zone portuaire de Beyrouth a obligé la FINUL à fournir un appui supplémentaire, notamment du matériel de couchage, des tentes, de la papeterie, des articles de nettoyage, des projecteurs et des équipements de protection individuelle. En outre, la Force a pris des dispositions pour que des générateurs et du carburant soient disponibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 dans le port tout au long du déploiement du personnel des Nations Unies.
- 27. Les gains d'efficacité recensés dans l'examen interne des capacités militaires de la Force (mené à bien en 2019) ainsi que dans l'évaluation des ressources de la FINUL effectuée par le Secrétaire général (voir S/2020/473), ont été mis en œuvre au cours de l'exercice considéré. Le changement le plus significatif, à savoir la restructuration des unités, a eu un impact sur la composante militaire et témoigne ainsi de la volonté d'adaptation de la Force, qui souhaite se doter de moyens plus souples et plus mobiles et d'une meilleure capacité de surveillance. Certaines fonctions d'infanterie lourde, qui servent aux activités quotidiennes, ont été remplacées par des fonctions de reconnaissance. Ces changements sont apparus dans les modifications apportées aux mémorandums d'accord avec les pays fournisseurs de contingents et reposent sur les états révisés des besoins par unité, lesquels ont été établis au cours de l'exercice. Cette évolution a pour résultat une Force suffisamment protégée mais à l'empreinte plus légère, à même d'avoir une meilleure perception de la situation. La FINUL a commencé à augmenter la densité de ses troupes près de la Ligne bleue et dans un nombre de sites stratégiques présentant une haute valeur opérationnelle. Des gains d'efficacité ont également été mis en œuvre au niveau des opérations aériennes, avec le remplacement d'un hélicoptère appartenant à la flotte d'aéronefs de la FINUL par un hélicoptère loué à un nouveau fournisseur à des coûts réduits. Parmi les facteurs externes les plus notables ayant affecté l'utilisation des ressources au cours de la période considérée figurent les taux moyens effectifs plus élevés que prévu des traitements du personnel recruté sur le plan international et sur le plan local due à la révision du barème des traitements, les restrictions en cours liées à la pandémie de COVID-19, le coût moyen effectif plus faible que prévu du carburant et le volume moyen effectif inférieur aux prévisions de carburant consommé. Pour atténuer la pression liée à l'augmentation du coût du carburant vers la fin de l'exercice et l'insuffisance consécutive des ressources financières approuvées au titre du plan de remplacement du matériel pour l'exercice 2021/22, la FINUL a anticipé l'acquisition de certains véhicules à l'exercice considéré.

D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional

- 28. La FINUL a continué de collaborer étroitement avec le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban et avec d'autres opérations de maintien de la paix et missions politiques spéciales présentes dans la région, à savoir la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD), l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST), la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP) et le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient.
- 29. Compte tenu de la pandémie de COVID-19 et des restrictions de voyage qui en ont résulté, la FINUL n'a apporté qu'un soutien minimal aux autres missions de la région en matière de VIH/SIDA. Cependant, un soutien à distance a été fourni aux équipes médicales et aux membres du personnel qui ont demandé des conseils sur la continuité des renouvellements de traitements antirétroviraux. Au cours de l'exercice, les difficultés potentielles d'approvisionnement en traitements antirétroviraux, imputables à l'interruption généralisée de la chaîne d'approvisionnement et de l'accès auxdits traitements, ont suscité une certaine incertitude. Pour résoudre ce problème, la FINUL a collaboré au cas par cas avec l'équipe médicale et les partenaires extérieurs afin de cerner et d'anticiper la nature et la fréquence des ruptures d'approvisionnement en traitements antirétroviraux, de trouver d'autres sources d'approvisionnement et de planifier le renouvellement des traitements en temps voulu pour répondre aux besoins à mesure qu'ils apparaissent. La FINUL a également maintenu ses modalités de gestion de la performance liées au VIH/SIDA et son soutien à la personne référente de l'UNFICYP.
- 30. La Fore a continué d'assurer, à l'échelle régionale, la coordination et la gestion des services informatiques, ainsi que des activités relatives à la déontologie et à la discipline, au VIH/sida et au contrôle, tant pour elle-même que pour la (FNUOD, l'ONUST, l'UNFICYP, le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban et la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie). La FINUL a continué d'apporter un appui administratif et de fournir des services au Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban.
- 31. La Section régionale déontologie et discipline, qui relève de la Force, a continué de s'acquitter de son mandat régional, qui est de servir de conseiller principal sur les questions de déontologie et de discipline pour la FINUL, la FNUOD, l'ONUST, l'UNFICYP, le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban, le Bureau du Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, la Base de soutien logistique des Nations Unies, la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda, le Bureau de la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour Chypre et le troisième membre du Comité des personnes disparues à Chypre. L'appui qu'elle a fourni, avec le concours des coordonnateurs pour les questions de déontologie et de discipline de chaque mission ou bureau, s'est notamment inscrit dans le cadre d'activités de prévention (séances d'information à l'entrée en service et stages de formation obligatoire sur les questions de déontologie et de discipline notamment), qui étaient tout particulièrement axées sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles, du harcèlement sexuel et de la fraude, ainsi que dans le cadre de formations ciblées concernant la stratégie mise en place pour réprimer les faits répréhensibles. Lorsque cela était nécessaire, elle a pris des mesures, en collaboration avec les coordonnateurs, pour augmenter la proportion de membres du personnel ayant suivi les formations obligatoires consacrées à la déontologie et à la discipline, notamment en organisant régulièrement

21-17295 **11/43**

- des sessions de formation en ligne, compte tenu des restrictions concernant les modalités de travail liées à la pandémie de COVID-19.
- 32. La Section régionale déontologie et discipline a aidé chaque mission et bureau à revoir et à modifier leurs mécanismes de prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles en tenant compte des nouveaux facteurs de risque et en faisant mieux connaître la politique de tolérance zéro de l'Organisation des Nations Unies en matière d'exploitation et d'atteintes sexuelles.
- 33. En outre, en vue de gérer les conséquences de la pandémie de COVID-19 liées aux nouvelles modalités de travail pour le personnel des missions, les risques accrus associés au harcèlement sexuel et à la violence domestique ont été pris en compte. On s'est efforcé plus activement à mieux sensibiliser la population locale, notamment par l'intermédiaire du réseau de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, en dispensant aux partenaires de réalisation des sessions de formation sur la prévention de ces fléaux et sur les protocoles d'assistance aux victimes.
- 34. Toutes les allégations de faits répréhensibles survenus dans la région ont été examinées dans les plus brefs délais et des recommandations ont été transmises au ou à la chef de mission ou de bureau pour examen. La Section régionale déontologie et discipline a également régulièrement fait le point avec les services d'enquête du Siège et des missions afin de veiller à ce qu'il soit donné rapidement suite à toutes les allégations. Elle a également veillé à ce que tous les membres du personnel des missions et bureaux qu'elle assiste reçoivent des orientations et des conseils appropriés concernant les questions de déontologie et de discipline et a contribué à promouvoir la mise en place de moyens d'instaurer un environnement de travail productif, en tenant compte de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur le lieu de travail.
- 35. Compte tenu de la pandémie de COVID-19, la FINUL a considérablement réduit ses activités de formation et remplacé les formations en présentiel par des formations en ligne au cours de l'exercice considéré. Malgré les difficultés, elle a maintenu un grand nombre d'activités de formation et a renforcé la coordination et la collaboration dans la région en fournissant un soutien à la formation à d'autres missions de maintien de la paix et entités des Nations Unies. Elle a partagé ses capacités de formation interne en ligne avec des personnes en formation travaillant dans des missions et entités des Nations Unies voisines. Ses installations de formation et ses experts demeurent des ressources importantes et des moyens d'un bon rapport coût-efficacité pour les missions de la région.
- 36. La FINUL a continué de participer à la gestion stratégique de la prestation de services informatiques au niveau régional et d'œuvrer à la réalisation des objectifs stratégiques consistant à réduire les disparités de services, à faire des économies d'échelle et à éliminer le chevauchement d'activités entre la FNUOD, l'ONUST, l'UNFICYP et le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban tout en respectant les restrictions imposées par les pays. Elle a coordonné les services informatiques en élaborant des plans de coordination régionale alignés sur les objectifs des missions susmentionnées, en vue de parvenir à une plus grande synergie dans l'emploi des ressources humaines et matérielles. Les états de paie du personnel recruté sur le plan national et du personnel en tenue ont continué d'être établis par le Bureau d'appui commun de Koweït.

E. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées

37. La FINUL a continué de coopérer étroitement avec l'équipe de pays des Nations Unies, l'équipe de pays pour l'action humanitaire et d'autres partenaires en participant régulièrement aux réunions de coordination et aux réunions des groupes de travail sur les questions importantes, notamment la protection de l'enfance, la lutte contre la COVID-19, le relèvement des communautés et l'appui apporté à ces dernières, ainsi qu'aux activités ayant une incidence sur la zone d'opérations de la Force. Dans le cadre du séminaire-retraite de l'équipe de pays organisé en janvier et en avril 2021, la FINUL a travaillé avec d'autres partenaires en vue de dresser un état des lieux des priorités arrêtées aux fins de l'adoption d'une approche harmonisée visant à appuyer le Gouvernement libanais. Elle a collaboré avec le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban à l'exécution de la Stratégie et du Plan d'action des Nations Unies pour la lutte contre les discours de haine. En collaboration avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et l'Équipe des Nations Unies pour l'évaluation et la coordination en cas de catastrophe, la FINUL a coordonné le soutien dans la zone portuaire de Beyrouth après l'explosion du 4 août 2020. Le 27 octobre 2020, un mémorandum d'accord a été signé entre la FINUL et le Bouclier bleu International pour renforcer la coopération sur la protection des biens culturels, de manière à mieux sensibiliser les soldats de la paix de la FINUL sur leur rôle dans la sauvegarde des sites protégés en cas d'urgence. En coordination avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, un atelier sur la protection des sites classés au patrimoine culturel a été organisé en présence de l'Armée libanaise et du personnel de la FINUL. La FINUL a également continué de participer activement à la planification des activités conjointes au titre du pilier 1 (Paix et sécurité) du cadre stratégique des Nations Unies pour le Liban. Les discussions se sont poursuivies avec divers partenaires des Nations Unies pour mener des interventions conjointes ciblant les populations, y compris dans le cadre d'activités relatives aux programmes.

38. La FINUL a également collaboré avec la délégation de l'Union européenne à Beyrouth pour mobiliser le soutien des donateurs en faveur de l'Armée libanaise, en particulier pour l'établissement du quartier général du régiment type dans le sud du Liban.

F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : opérations

39. Au cours de l'exercice considéré, la FINUL a continué de surveiller le respect de la cessation des hostilités entre le Liban et Israël, préservant ainsi le calme et la stabilité dans le sud du Liban en dépit de l'instabilité régionale et des troubles politiques internes provoqués par la crise économique et l'agitation civile en résultant, que la pandémie de COVID-19 a encore aggravées. Elle a tiré parti de ses dispositifs de liaison et de coordination, y compris le mécanisme de coordination tripartite, et de ses activités de règlement des conflits et de renforcement de la confiance pour réduire les tensions entre les parties. Faute de progrès tangibles vers un cessez-le-feu permanent, les initiatives visant à trouver une solution politique durable au conflit entre Israël et le Liban se sont poursuivies.

40. La FINUL a mené des activités opérationnelles quotidiennes, notamment des patrouilles en véhicule, à pied et en hélicoptère, en veillant à prévenir les activités hostiles dans sa zone d'opérations, afin d'aider l'Armée libanaise à maintenir une zone exempte de personnel armé, d'armes et de matériel connexe autres que ceux du

21-17295 **13/43**

Gouvernement libanais et de la FINUL. Le Groupe d'intervention navale a poursuivi ses opérations d'interdiction maritime afin d'aider les autorités libanaises à empêcher l'entrée non autorisée d'armes ou de matériel connexe au Liban. Pour préparer son personnel à la protection des civils, la FINUL a actualisé son plan d'intervention pour la protection des civils et a continué d'organiser des séances d'information sur la question à l'intention des nouveaux membres du personnel. Les séances d'information ont porté sur les principes clés relatifs à la protection des civils dans les activités de maintien de la paix, le mandat de la FINUL en matière de protection des civils, les difficultés en la matière et le plan d'intervention. Elles ont été complétées par une introduction sur les responsabilités du personnel à l'égard de la protection de l'enfance (six types de violations graves, surveillance et signalement des violations et renvoi des cas aux autorités compétentes).

- 41. La FINUL a continué d'aider l'Armée libanaise à renforcer ses capacités dans la zone d'opérations, sur terre et en mer. Elle a également continué de mener des activités de formation et des opérations conjointes en étroite coordination avec l'Armée libanaise. Celle-ci ayant demandé en mars 2020 de réduire les activités conjointes en raison de la pandémie de COVID-19, la FINUL a maintenu un nombre élevé d'activités opérationnelles indépendantes dans toute la zone. En application de la résolution 2539 (2020) du Conseil de sécurité, le Groupe d'intervention navale de la FINUL a mené en particulier des activités de formation avancée afin de préparer les Forces navales libanaises à reprendre une partie de ses responsabilités.
- 42. La FINUL a également continué à promouvoir le soutien des donateurs en vue de la création d'un régiment type de l'Armée libanaise qui travaillerait en étroite coordination avec elle à la mise en œuvre de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité dans la zone d'opérations.
- 43. La FINUL s'est attachée à consolider l'autorité de l'État dans le sud du Liban en facilitant la participation des ministères centraux, ainsi qu'en renforçant la capacité des autorités locales de s'acquitter de leurs fonctions dans la zone d'opérations. À cette fin, elle a continué de collaborer activement au niveau central avec les principaux ministères et au niveau local avec les municipalités et les centres de développement social, ainsi qu'avec les dirigeants communautaires et les associations féminines. Elle a contribué au renforcement des capacités au moyen d'ateliers et d'activités de formation et de projets à petite échelle. Elle a également prêté son concours aux municipalités dans la zone d'opérations pour soutenir les initiatives de prévention de la propagation de la COVID-19.

Réalisation escomptée 1.1 : Existence d'un environnement stable et sûr dans le sud du Liban

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Absence d'incursions aériennes, maritimes ou terrestres et d'échanges de tirs le long de la Ligne bleue

7 roquettes lancées ou tirs indirects; 3 coups de semonce (tirs en l'air) tirés par les Forces de défense israéliennes; 14 coups d'avertissement à l'aide d'autres mécanismes ou munitions (pétards, grenades et fusées éclairantes); 7 jets de pierre contre la FINUL; 11 jets de pierres sur la barrière technique de la Ligne bleue

2 142 violations de l'espace aérien (8 768 heures) et

1 231 violations de la Ligne bleue par voie terrestre ;

Déploiement de l'Armée libanaise dans toute la région située au sud du Litani, y compris dans la partie de la ville de Ghajar et une zone adjacente situées au nord de la Ligne bleue L'Armée libanaise a été déployée dans toute la région située au sud du Litani, à l'exception de la partie nord de Ghajar et de la zone adjacente situées au nord de la Ligne bleue. Les effectifs déployés comprenaient 2 brigades d'infanterie et 1 régiment d'intervention

Absence de personnel armé, d'armes et de matériel connexe dans la zone située entre la Ligne bleue et le Litani, à l'exception de ceux de l'Armée libanaise et de la FINUL

8 cas de port d'armes sans permis dans la zone d'opérations; 850 chasseurs munis d'une arme

Participation des deux parties à des réunions tripartites et maintien de dispositifs de liaison et de coordination

Objectif atteint. Organisation de 7 réunions tripartites, en plus des activités de liaison et de coordination menées des deux côtés de la Ligne bleue 24 heures sur 24, 7 jours sur 7

Agrandissement de la zone exempte de mines et de restes explosifs de guerre

Objectif atteint. 20 412 mètres carrés de terrain ont été déminés; 2 912 mines antipersonnel ont été détruites par les équipes de déminage de la FINUL. En outre, au cours de l'exercice considéré, la FINUL a achevé son projet d'entretien et d'inspection des barils installés le long de la Ligne bleue, qui couvrait 272 voies d'accès menant à 272 barils bleus, en plus des 203 voies d'accès initiales couvertes

1 186 250 jours-personnes de patrouille motorisée autonome, avec moyens de réserve, d'intervention rapide, de reconnaissance, d'action et de protection

Produits prévus

militaire

1 188 770

Observations

Produit(s) exécuté(s): oui/non

ou nombre

Jours-personnes de patrouille motorisée autonome

923 450 jours-personnes de présence aux postes d'observation autonomes

865 600 Jours-personnes de présence aux postes d'observation autonomes

> Ce chiffre, inférieur aux prévisions, tient au fait que les activités menées dans les postes d'observation ont été moins nombreuses, car elles ont été provisoirement remplacées par des patrouilles motorisées autonomes, à la faveur des restrictions de circulation liées à la pandémie de COVID-19

550 heures de patrouille aérienne le long de la Ligne bleue et de vol de reconnaissance dans la zone d'opérations

947 Heures de patrouille aérienne le long de la Ligne bleue et de vol de reconnaissance

> Le nombre d'heures de patrouille aérienne a été plus élevé que prévu en raison de la mise en place de patrouilles héliportées nocturnes, de la dégradation de la situation entre Gaza et Israël et de plusieurs échanges de tirs pardessus la Ligne bleue entre des groupes situés sur le sol libanais et les Forces de défense israéliennes.

393 Heures de vol

Le produit exécuté a été inférieur aux prévisions car, en raison des restrictions de vol liées à la pandémie de COVID-19, les volsnavettes réguliers ont été annulés ; ils reprendront une fois les restrictions levées

810 heures de vol aux fins de la constatation des problèmes et des mouvements opérationnels au titre du transport du matériel de combat, des missions de reconnaissance, des fonctions de commandement et de contrôle et des activités de liaison et de formation

21-17295 15/43 1 318 jours-navire de patrouille navale aux fins de la surveillance de la frontière maritime du Liban, y compris dans le cadre d'exercices opérationnels conjoints avec l'Armée libanaise

300 heures de vol aux fins des activités de patrouille d'interception et des opérations dans la zone d'opérations maritimes

237 240 jours-personnes aux fins des activités opérationnelles coordonnées avec l'Armée libanaise

Organisation de 950 exercices, séminaires, ateliers, conférences et stages de formation communs coordonnés avec les branches terrestres et maritimes de l'Armée libanaise en vue de renforcer leurs capacités tactiques et opérationnelles et d'améliorer la coordination entre l'Armée et la FINUL sur les plans opérationnel et tactique, de façon à accroître l'efficacité des opérations combinées

Établissement de 3 rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité, complétés par des rapports ponctuels sur des questions particulières intéressant le Conseil et présentation de rapports internes périodiques au Siège de l'Organisation des Nations Unies

Liaison quotidienne et hebdomadaire, communication et échange d'informations avec les deux parties sur des questions liées à la mise en œuvre de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité qui exigent une attention immédiate

Tenue de réunions tripartites présidées et appuyées par la FINUL toutes les six semaines environ et en fonction des besoins 1 054 Jours-navire de patrouille navale

Ce chiffre, inférieur aux prévisions, s'explique
par le rapatriement d'un navire militaire pour
une durée de six mois

60 Heures de vol

Ce chiffre a été moins élevé que prévu du fait du rapatriement d'un navire militaire accueillant un hélicoptère et de la limitation du nombre d'heures de vol mensuelles de l'hélicoptère restant en raison des activités d'entretien périodiques et régulières et d'autres exigences prévues au titre des réglementations nationales

183 249 Jours-personnes aux fins d'activités opérationnelles coordonnées

Le produit exécuté a été inférieur aux prévisions en raison des restrictions de déplacement liées à la pandémie de COVID-19

566 Exercices de formation communs coordonnés avec l'Armée libanaise, notamment avec la marine libanaise, dont 308 stages, exercices et ateliers à l'intention des forces terrestres et 258 stages, exercices, ateliers et cours à l'intention des forces maritimes

Ce nombre, moins élevé que prévu, s'explique par l'annulation d'activités de formation en personne et d'exercices communs avec l'Armée libanaise, en raison des restrictions applicables aux déplacements rendues nécessaires par la pandémie de COVID-19. Certains exercices ont certes été assurés en ligne temporairement, mais l'absence de mises en situation réelle a réduit leur efficacité

3 Rapports

Oui Tenue régulière de réunions bilatérales avec chacune des parties sur les questions intéressant le mécanisme tripartite, liaison quotidienne assurée par le service de liaison et le secrétariat du mécanisme tripartite, et organisation régulière de réunions à un niveau hiérarchique élevé avec les parties

7 Réunions tripartites

Fourniture, selon les besoins, de services de secrétariat aux réunions du sous-comité tripartite, y compris sur les questions relatives à la Ligne bleue, aux fins du balisage clair de cette ligne. Prestation d'un appui aux réunions bilatérales avec les parties, le cas échéant

Organisation, selon les besoins, d'enquêtes sur les violations présumées de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité et sur les autres faits qui risquent d'exacerber les tensions dans la zone d'opérations, et suivi de l'application des recommandations, y compris des mesures prises par les parties pour éviter que ces faits ne se reproduisent

Contacts quotidiens avec les autorités et les responsables locaux en vue de mieux faire accepter les tâches confiées à la Force, notamment de recenser les éventuels sujets de discorde entre la FINUL et la population locale, de donner suite aux plaintes et préoccupations exprimées par les habitants, ainsi que d'examiner les situations dans lesquelles l'exécution du mandat de la FINUL est entravée dans la zone d'opérations et d'assurer une communication stratégique quotidienne sur les activités visant à renforcer la confiance et à faire adhérer la population locale au mandat de la FINUL

Réunions hebdomadaires et ponctuelles avec les autorités libanaises et israéliennes, les représentants et représentantes du corps diplomatique et les bureaux des Nations Unies sur les moyens à mettre en œuvre pour mieux faire comprendre le mandat, le rôle et les activités de la FINUL

Organisation de 6 réunions d'information à l'intention des États Membres, des pays fournisseurs de contingents et des pays donateurs portant sur des questions opérationnelles intéressant la FINUL, la coopération avec l'Armée libanaise et le renforcement des capacités de cette dernière aux fins de l'application de la résolution 1701 (2006)

Suivi et analyse quotidiens de la couverture médiatique des activités de la FINUL et de l'actualité régionale, y compris par les médias sociaux locaux, les quotidiens et périodiques locaux et internationaux, les médias électroniques et la presse en ligne ; diffusion quotidienne, le matin et l'après-midi, de résumés de l'actualité ; revue quotidienne et hebdomadaire des médias locaux,

- Non Le sous-comité tripartite ne s'est pas réuni en raison d'un désaccord entre les parties
 Un appui a été fourni pour la tenue régulière de réunions bilatérales avec chaque partie sur les questions relatives au mécanisme tripartite
 - 22 Enquêtes engagées, dont 9 ont été achevées En outre, 3 enquêtes ouvertes au cours de l'exercice 2019/20 ont été achevées
 - 7 Réunions quotidiennes en moyenne ont été organisées en présentiel et à distance avec les autorités civiles locales, les autorités religieuses, les directeurs et directrices des institutions publiques et des représentants et représentantes de la société civile pour répondre aux préoccupations des populations locales, réduire le plus possible l'impact des opérations de la FINUL sur leur vie et les aider à poursuivre l'action menée en réponse à la COVID-19 et à la crise socioéconomique
- Oui Réunions hebdomadaires
 - 7 Réunions d'information
 - 2 Réunions de coordination tenues avec les principaux partenaires de la communauté internationale dans le cadre du processus de dialogue stratégique
- 39 Délégations de haut niveau
- 361 Autres délégations
- 400 Visites
- 249 Notes sur l'actualité
- 49 Revues de presse hebdomadaires
- 249 Résumés de l'actualité diffusés le matin
- 249 Faits marquants de l'actualité
 - 25 Communiqués de presse
- 550 Déclarations à la presse

régionaux et internationaux ; analyse hebdomadaire des tendances observées dans les médias en ce qui concerne la FINUL

Contacts quotidiens avec les médias locaux et internationaux au Liban et en Israël, organisation de la couverture médiatique des activités de la FINUL (manifestations, visites, entretiens et points de presse), diffusion de communiqués de presse et de photographies illustrant ces activités, publication quotidienne des dernières nouvelles en anglais et en arabe sur le site Web de la FINUL et sur les médias sociaux, et mise à profit d'occasions stratégiques (aux niveaux mondial et local) pour accroître la visibilité et la portée des activités de la mission, ainsi que l'appui dont elles bénéficient

Production de 26 épisodes audio bilingues, de 50 vidéos, de 36 courts documentaires et de 7 épisodes tenant compte des questions de genre en vue de leur diffusion sur les chaînes de radio et de télévision locales ainsi que sur les sites Internet officiels (site Web de la FINUL, médias sociaux et UNifeed), notamment des séries radiophoniques et des spots et documentaires télévisés sur des sujets donnés touchant le mandat, les opérations et les activités de maintien de la paix de la Force, et sur la coordination entre celle-ci et l'Armée libanaise

Neutralisation des mines et munitions non explosées afin d'ouvrir des voies d'accès en vue du marquage de la Ligne bleue et autour des positions des Nations Unies

Organisation de 420 activités de sensibilisation aux dangers liés aux mines terrestres et aux engins non explosés, de 150 visites de contrôle visant à inspecter la qualité des travaux des unités de déminage et de neutralisation des explosifs et munitions, de 12 réunions avec le Groupe de travail interinstitutions dans le sud du Liban et de 30 réunions de liaison avec le Centre libanais de lutte antimines

- 74 Rapports spéciaux consacrés au suivi des médias sociaux
- 4 000 Dépêches sous forme d'alerte ou en temps réel
 - 700 Exposés sur les activités, actualités et tendances liées aux médias
 - 700 Activités médiatiques (principalement des visites et des entretiens)
 - 175 Communiqués et déclarations à la presse
 - 145 Reportages photographiques
 - 82 Articles sur le site Web
- 927 048 Pages consultées sur le site Web par 161 972 utilisateurs
 - 1 001 Articles publiés sur les médias sociaux
 - 54 Vidéos en anglais et en arabe diffusées sur le site Web de la FINUL et les médias sociaux
 - 70 Documentaires courts diffusés sur 2 chaînes de télévision (NBN et OTV)
 - 28 Messages publicitaires intitulés « Discover UNIFIL », diffusés 996 fois sur 2 chaînes de télévision nationales, ainsi que sur le site Web de la FINUL et les médias sociaux
 - 42 Nouveaux épisodes destinés à la radio et aux plateformes de médias sociaux
 - 368 Épisodes diffusés 1 400 fois par 4 stations de radio libanaises et par la station de radio de l'Armée libanaise « Al Jundie » (Le Soldat)
 - Oui En tout, 20 412 mètres carrés de terrain ont été déminés par les équipes de déminage de la FINUL. Durant les opérations de déminage, 2 912 mines antipersonnel ont été découvertes puis détruites dans des sites situés le long des itinéraires de patrouille près des positions 1-31 des Nations Unies
 - 13 Activités de sensibilisation aux dangers liés aux mines terrestres et aux engins non explosés
 - 158 Visites de contrôle visant à inspecter la qualité des travaux des unités de déminage et de neutralisation des explosifs et munitions
 - 10 Réunions avec le Groupe de travail interinstitutions dans le sud du Liban
 - 16 Réunions de liaison avec le Centre libanais de lutte antimines

- 16 Séances de sensibilisation aux explosifs et munitions dans le cadre de la formation initiale dispensée par la FINUL
- 7 Activités d'accréditation et d'évaluation sur place

Réalisation escomptée 1.2 : Normalisation de l'exercice, par le Gouvernement libanais, de son autorité dans le sud du Liban

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Les 134 conseils municipaux en place dans la zone d'opérations de la FINUL sont pleinement opérationnels, de même que les institutions civiles et religieuses

Objectif atteint. Les municipalités ont reçu les ressources budgétaires au titre de 2018, mais, du fait de la dévaluation de la monnaie locale, les dotations ont perdu une grande partie de leur valeur. Elles n'ont pas été en mesure d'entreprendre de projets de développement et sont à peine parvenues à assurer les services de base et à payer les salaires du personnel municipal essentiel. Les sit-in se sont poursuivis dans divers endroits de la zone d'opérations de la FINUL pour protester contre la dégradation de la situation. Les mesures locales prises face à la COVID-19 ont été efficaces et le nombre de cas a commencé à diminuer au quatrième trimestre de 2020. Les principaux hôpitaux publics de la zone d'opérations ont été autorisés à mener des campagnes de vaccination contre le virus responsable de la COVID-19

Le soutien au rôle joué par le Gouvernement libanais, ses ministères et ses institutions dans le sud du Liban est renforcé Objectif atteint. La FINUL s'est entretenue avec des représentants des ministères afin de comprendre les besoins et les problèmes propres à chaque secteur. Elle a rencontré les directeurs de plusieurs centres de développement social situés dans la zone d'opérations pour discuter de la situation désastreuse et de la vulnérabilité des habitants et étudier les modalités d'une collaboration dans le cadre d'activités communes. Elle a également organisé des ateliers de renforcement des capacités à l'intention des responsables des Forces de sécurité intérieure et des agents de la sûreté de l'État. Elle a continué d'apporter son concours aux municipalités locales dans le cadre de l'action qu'elles mènent pour réduire la propagation de la COVID-19 et faire face à la crise socioéconomique qui sévit actuellement dans le pays

L'Armée libanaise empêche la présence de toute autorité échappant au contrôle de l'État libanais La situation dans les postes d'observation et le nombre d'activités opérationnelles de la FINUL sont restés stables. L'Armée libanaise a maintenu des postes de contrôle et effectué des patrouilles quotidiennes à pied et en véhicule. On a dénombré 8 cas de port d'armes sans permis dans la zone d'opérations, en violation de la cessation des hostilités, et 850 chasseurs munis d'une arme

Les capacités de coordination civilo-militaire de l'Armée libanaise sont renforcées

Objectif atteint. Des efforts ont été faits pour consolider les moyens de coopération civilo-militaire de l'Armée libanaise, mais les progrès ont été entravés par les restrictions imposées en raison de la pandémie de COVID-19

Produit(s)
exécuté(s):
oui/non
ou nombre

Produits prévus

Observations

Tenue de réunions bimensuelles avec les autorités centrales libanaises, dont les ministères chargés de fournir des services publics, sur l'extension de l'autorité du Gouvernement libanais dans le sud du Liban, ainsi qu'avec les organismes publics centraux ou régionaux chargés de fournir des services publics à la population du sud du Liban, à l'appui de la mise en œuvre des priorités et stratégies nationales

Tenue de 4 réunions en moyenne par mois avec les unions des municipalités du Sud-Liban sur les questions intéressant la population locale, et notamment sur l'atténuation des répercussions de la crise

y compris les ministères

Tenue de réunions périodiques avec les

autorités libanaises au niveau national,

économique

Des réunions ont été organisées avec des représentants des ministères de l'éducation et de l'enseignement supérieur, de l'énergie et de l'eau, de l'environnement, des affaires sociales, de l'agriculture, de la santé publique et de l'intérieur et des municipalités afin de comprendre les besoins et les problèmes propres à chaque secteur. La FINUL a rencontré les directeurs de plusieurs centres de développement social situés dans la zone d'opérations pour discuter des problèmes de développement social et étudier les modalités d'une collaboration dans le cadre d'activités communes

Fourniture de conseils au Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban, à d'autres bureaux, organismes, fonds et programmes des Nations Unies, aux représentants du corps diplomatique et aux organisations non gouvernementales sur l'application systématique et globale de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité et d'autres résolutions et sur la situation générale dans le sud du Liban, en particulier les conditions de sécurité dans la zone d'opérations de la FINUL, coordination des activités avec ces entités et communication avec les donateurs potentiels

Oui Tenue de réunions de coordination avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies, l'équipe de pays des Nations Unies et l'équipe de pays pour l'action humanitaire en vue de l'adoption d'une approche commune d'appui au Gouvernement libanais et de la définition et de la priorisation des activités menées par les entités des Nations Unies

Liaison et coordination, dans le cadre de réunions et de groupes de travail, avec les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales internationales et locales intervenant dans le sud du Liban en ce qui concerne la mise en œuvre des programmes, l'échange d'informations et la planification des interventions d'urgence, s'agissant notamment du relèvement, du développement et d'autres questions intersectorielles

Oui Tenue de réunions bilatérales et de réunions de groupe de travail avec les entités des Nations Unies sur diverses questions, y compris l'atténuation des répercussions de la crise économique et l'appui aux initiatives de lutte contre la propagation du virus responsable de la COVID-19. Des efforts soutenus ont été faits pour assurer la protection des biens culturels en collaboration avec d'autres parties prenantes et pour parvenir à la signature d'un mémorandum d'accord avec Bouclier bleu International sur le renouvellement de la coopération en matière de protection des biens culturels

Planification des interventions d'urgence pour la protection des civils, en tenant compte des questions de genre

Prestation aux autorités locales de conseils sur l'élaboration de projets à financer par des donateurs externes et de conseils techniques sur la gestion des projets, et lancement d'initiatives spéciales destinées à aider les administrations locales à exercer leurs responsabilités

Coordination avec l'Armée libanaise et fourniture d'une aide au renforcement de ses capacités dans le cadre du dialogue stratégique, l'accent étant mis sur le projet de régiment type, le renforcement des moyens maritimes des Forces navales libanaises et l'amélioration des activités de coordination et de communication civilo-militaires

- 2 Réunions de groupe de travail
- 6 Formations d'initiation à l'intention de 1 184 nouveaux membres du personnel militaire et civil de la FINUL
- Stratégie révisée du plan d'action pour la protection des civils, adoptée par la FINUL en septembre 2020
- Oui Contacts quotidiens avec les autorités locales concernant d'autres possibilités de financement, et communications avec des donateurs internationaux et libanais à l'appui d'initiatives dans la zone d'opérations
 - 2 Réunions de coordination coprésidées par la FINUL et l'Armée libanaise, en présence de partenaires internationaux, pour faire le point sur le régiment type et les initiatives de renforcement des capacités des Forces navales libanaises, et pour informer les partenaires des besoins de l'Armée libanaise à la suite de l'explosion survenue au port
 - 4 Modules sur les techniques d'intervention et d'enquête ont été dispensés à l'intention du personnel de la sécurité intérieure et de l'État; 59 responsables ont également participé à ces modules. Toutefois, les modules impliquant la mise en commun d'expériences n'ont pas pu être offerts au personnel de la défense civile libanaise en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19
 - 4 Réunions de pilotage entre l'Armée libanaise et Expertise France facilitées par la FINUL pour faire le point sur l'état d'avancement des travaux d'aménagement du quartier général du régiment type
 - 10 Sessions de formation avancées dans le domaine de l'intégration d'opérations d'interdiction maritime, avec une augmentation progressive de leur durée de 24 à 72 heures sur les 96 heures initialement prévues, en vue de la mise en œuvre du transfert partiel de responsabilités

La FINUL a collaboré de façon bilatérale avec des partenaires internationaux pour coordonner la réalisation en temps utile des engagements pris et pour plaider en faveur d'un soutien accru aux initiatives de dialogue stratégique. Toutefois, le processus de dialogue stratégique a connu des retards en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19, de

Exécution de 25 projets à effet rapide visant à étendre l'autorité de l'État, à améliorer l'accès aux services de base, à appuyer les opérations de la Force et à faire adhérer la population locale au mandat de la FINUL, ainsi qu'à favoriser les initiatives en matière de gestion des conflits et les mesures de confiance

Tenue de réunions et organisation de campagnes de sensibilisation, de manifestations et d'activités d'information à l'intention de la population locale, afin de favoriser, au moyen de messages stratégiques, l'établissement de partenariats entre les autorités, institutions et groupes locaux et les organisations non gouvernementales internationales et locales, les composantes de la FINUL et les organismes des Nations Unies, et de faire avancer la réalisation des objectifs des Nations Unies; appui, amélioration et extension du renforcement des capacités, de la diffusion de l'information et de la sensibilisation au moyen d'activités de formation

Conduite de 1 sondage d'opinion dans la zone d'opérations de la FINUL

Dans le cadre de campagnes publiques d'information trimestrielles, impression et distribution de 23 350 brochures au format de poche et de 25 000 dépliants (20 000 en arabe et 5 000 en anglais), et organisation en parallèle de points et conférences de presse et publication de communiqués de presse, diffusion d'émissions radiophoniques et de spots vidéo, réalisation de reportages et d'expositions photographiques et diffusion de photographies, et publication de fils d'actualité périodiques sur les activités et le mandat de la FINUL

- l'explosion du port de Beyrouth survenue en août 2020, ainsi que de l'impasse politique et de la crise financière au Liban
- 38 Projets à effet rapide (9 visant à favoriser les initiatives de gestion des conflits et de renforcement de la confiance, dont 5 concernant les mesures locales d'intervention d'urgence face à la COVID-19; 17 concernant l'extension de l'autorité de l'État, l'éducation civique ou le renforcement des capacités; 12 visant à étendre l'accès aux services essentiels d'éducation, d'approvisionnement en eau, d'assainissement et de santé)

Le produit exécuté a été supérieur aux prévisions, car la stratégie de la Force consistait à faire plus en dépensant moins, en menant des projets moins coûteux et en encourageant le cofinancement avec les partenaires locaux, les pays fournisseurs de contingents et d'autres partenaires, ce qui a permis d'entreprendre des projets supplémentaires

Non Les activités d'information à l'intention de la population locale ont été reportées ou annulées du fait des restrictions liées à la pandémie de COVID-19

Seules quelques activités ont été organisées, dont une séance de sensibilisation et d'information destinées aux femmes sur les répercussions de la pandémie de COVID-19 et les mesures préventives au centre de développement social de Qlaïlé, et une opération de distribution d'eau en bouteille au centre de développement social et aux équipes de défense civile à Tyr

Non Aucun sondage d'opinion

L'Assemblée générale a approuvé par la suite la réalisation d'un sondage tous les deux ans

Non Aucun prospectus au format de poche (en 24 langues) destiné aux soldats de la paix

Non Aucune brochure et aucun dépliant

Le produit exécuté a été globalement inférieur aux prévisions parce que les activités d'information ont été menées en ligne (services de diffusion) en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19

Publication de 3 numéros (75 000 exemplaires) de la revue d'information en anglais et en arabe sur les activités de la FINUL et des organismes des Nations Unies dans l'ensemble de la zone d'opérations, à l'intention de la population et des autorités locales, des institutions, des médias et de la communauté internationale, et publication de 22 000 exemplaires en arabe et 1 000 en anglais du calendrier annuel

- 1 Numéro de la revue d'information Al Janoub (20 000 exemplaires en anglais et en arabe)

 Le produit exécuté a été inférieur aux prévisions en raison des restrictions de déplacement imposées dans le contexte des manifestations nationales et de la pandémie de COVID-19
- 22 000 Exemplaires du calendrier 2021 (2 000 en anglais et 20 000 en arabe)
- 10 000 Exemplaires des calendriers d'une page de la FINUL en anglais

Composante 2: appui

- 44. Au cours de l'exercice considéré, la composante Appui a fourni des services logistiques, financiers et administratifs et un soutien en matière de sécurité efficaces et rationnels à un effectif moyen réel de 9 943 membres de contingents et 815 membres du personnel civil pour aider la Force à s'acquitter de son mandat en exécutant les produits correspondants.
- 45. Les services d'appui couvraient tous les domaines : administration des ressources humaines, finances, budget et communication de l'information financière, soins de santé, informatique et communications, transports, suivi et gestion de l'approvisionnement en rations, en carburant et en fournitures générales, et services de sécurité destinés à l'ensemble du personnel de la FINUL.

Réalisation escomptée 2.1 : Fourniture à la Force de services d'appui rapides, effectifs, efficients et responsables

Indicateurs de succès prévus	Indicateurs de succès effectifs
Pourcentage des heures de vol approuvées qui ont été utilisées (les opérations de recherche et de sauvetage et les évacuations sanitaires primaires et secondaires ne sont pas comptabilisées) (2018/19: 98 %; 2019/20: 80 %; 2020/21: ≥ 90 %)	98,6 %
Pourcentage annuel moyen des postes autorisés soumis à un recrutement international qui ne sont pas pourvus (2018/19: 5,9 %; 2019/20: 7 %; 2020/21: 4,5 % ± 3 %)	5,1 %
Pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international (2018/19: 34 %; 2019/20: 37 %; 2020/21: ≥ 38 %)	38%
Nombre moyen de jours nécessaires au recrutement sur une liste de réserve pour les postes soumis à recrutement international (2018/19 : 26 jours ouvrables à partir de la date limite de dépôt des candidatures ; 2019/20 : ≤ 75 jours civils à partir de la publication des avis de vacance ; 2020/21 : ≤ 78 jours civils à partir de la publication des avis de vacance pour les postes de classe P-3 à D-1 et FS-3 à FS-7)	68 jours

Nombre moyen de jours nécessaires au recrutement par voie d'avis de vacance de poste spécifiques pour les postes soumis à recrutement international (2018/19: 107 jours ouvrables à partir de la date limite de dépôt des candidatures; 2019/20: 275 jours civils à partir de la publication des avis de vacance; 2020/21: ≤120 jours civils à partir de la publication des avis de vacance pour les postes de classe P-3 à D-1 et FS-3 à FS-7)

Note globale dans le tableau de bord d'évaluation environnementale de l'Administration (2018/19: 82 ; 2019/20 : 82 ; 2020/21 : 100)

Pourcentage de problèmes liés à l'informatique et aux communications réglés selon les délais fixés en fonction du degré de gravité (grave, moyennement grave, pas grave) (2018/19:86 %; 2019/20:92 %; 2020/21:≥85 %)

Respect de la politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain (2018/19: 80 %; 2019/20: 90 %; 2020/21: 100 %)

106 jours

258 jours pour le poste d'administrateur(trice) général(e) chargé(e) de la coordination (D-1)

Le nombre de jours nécessaires pour mener à bien la procédure de sélection concernant le poste de classe D-1, dont le (la) titulaire a été recruté(e) par voie d'avis de vacance de poste spécifique, a été supérieur aux prévisions en raison du nombre important de candidatures reçues, qui s'élevait à 98, et de leur examen, qui a demandé plus de temps, du délai supplémentaire qui a été nécessaire pour concevoir un test d'évaluation pour ce poste, en l'absence de tests disponibles dans la bibliothèque pour un poste d'un tel niveau, et des contraintes des membres du groupe d'experts (membres ou non de la FINUL), compte tenu des différents fuseaux horaires

84 points

La note a été inférieure aux prévisions en raison de la faible utilisation des énergies renouvelables, du manque de capacités en matière d'assainissement de l'eau et de l'accès limité à des solutions à faible risque pour le traitement des déchets. Les problèmes liés au traitement des déchets échappaient au contrôle de la Force mais étaient atténués par des taux de recyclage élevés. Des progrès encourageants ont été faits : la collecte des eaux de pluie a été mise en place dans certains sites, des équipements économes en eau ont été installés (le taux d'équipement est passé de 0 % à 15 % en 2020/21) et des mesures d'efficacité énergétique, telles que l'installation de dispositifs d'éclairage et de climatisation à LED, ont été adoptées. La FINUL, qui obtient régulièrement d'excellents résultats en ce qui concerne sa performance environnementale, laquelle n'a cessé de s'améliorer, affiche un niveau de risque minimal en matière d'eaux usées et met pleinement en œuvre les éléments du tableau de bord d'évaluation environnementale. Malgré une dépendance à l'égard du diesel, le pouvoir calorifique moyen était élevé (3,2 kWh/l) grâce à des efforts louables de rationalisation, notamment pour les équipements appartenant aux contingents

91 %

100 %

Exécution du plan d'action environnemental de la	Oui	Le plan d'action environnemental a été mis en
Amélioration des services		
Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre	Observations
Respect par les fournisseurs des normes de l'ONU relatives à la livraison et à la qualité des rations ainsi qu'à la gestion des stocks (2018/19 : 99 %; $2019/20 : 97 \% ; 2020/21 : \ge 95 \%$)	97%	
Pourcentage, au 30 juin, de membres des contingents dont l'hébergement est fourni par l'ONU et est conforme aux normes, comme prévu dans les mémorandums d'accord (2018/19 : 100 %; 2019/20 : 100 %; 2020/21 : 100 %)	100 %	
Écart par rapport au plan de gestion de la demande : quantités prévues, commandes passées en temps voulu, délais de livraison $(2018/19:2\%;2019/20:11\%;2020/21:\leq 20\%)$	17,6 %	
Note globale concernant l'indice de performance de l'Administration en matière de gestion du matériel, sur la base de 20 indicateurs clés de résultats (2018/19: 1877; 2019/20: 1950; 2020/21: ≥ 1850)	1 877 poir	nts

Exécution du plan d'action environnemental de la mission, conformément à la stratégie environnementale de l'Administration

Appui à la mise en œuvre de la stratégie et du plan détaillé de gestion de la chaîne d'approvisionnement de l'Administration

Mise en place de structures normalisées dans la mission

Audit, contrôle des risques et conformité

Suite donnée aux recommandations d'audit en souffrance ayant été acceptées par la direction

- Oui Le plan d'action environnemental a été mis en application dans l'ensemble de la zone de la mission, conformément à la stratégie
- Oui Le plan détaillé et la stratégie ont été mis en application
- Oui Des structures normalisées ont été mises en place
- 10 Recommandations du Comité des commissaires aux comptes appliquées
- 6 Recommandations du Comité des commissaires aux comptes en cours d'application
- 1 Recommandation du Comité des commissaires aux comptes non appliquée
- 3 Recommandations du Comité des commissaires aux comptes devenues caduques
- 13 Recommandations du Bureau des services de contrôle interne en cours d'application
- 7 Hélicoptères (1 appareil commercial et 6 appareils militaires)

Transports aériens

Exploitation et entretien de 7 hélicoptères

Autorisation d'un total prévisionnel de 1 360 heures de vol (soit 500 effectuées par des prestataires commerciaux et 860 par des prestataires militaires) pour tous les services (transport de passagers, fret, opérations de patrouille et d'observation, missions de recherche et de sauvetage et évacuations sanitaires primaires et secondaires)

Contrôle du respect des normes de sécurité aérienne pour 7 appareils, ainsi que pour 24 aérodromes et sites d'atterrissage

Budget, finances et communication de l'information

Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services budgétaires, financiers et comptables concernant un budget de 483,6 millions de dollars

Appui à l'établissement de la version définitive des états financiers annuels de la Force, conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public et au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'ONU

Services relatifs au personnel civil

Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services de gestion des ressources humaines à un effectif maximal autorisé de 889 civils (256 agents recrutés sur le plan international et 633 recrutés sur le plan national), notamment d'un appui en ce qui concerne le traitement des indemnités, prestations et avantages, le recrutement, la gestion des postes, l'établissement du budget et la gestion de la performance

Organisation d'activités de formation dans la zone de la mission à l'intention de 1 430 membres du personnel civil et appui à la formation organisée à l'extérieur de la zone de la mission à l'intention de 133 membres du personnel civil

Appui au traitement de demandes d'autorisation de voyage présentées par des membres du personnel civil : 105 demandes dans la zone de la mission et 109 demandes en dehors de cette zone à des fins

- 1 341 Heures de vol
 - 476 Heures de vol effectuées par des prestataires commerciaux
 - 865 Heures de vol effectuées par des prestataires militaires
 - 7 Appareils
 - 24 Aires de poser d'hélicoptère
- 480,6 Millions de dollars (budget approuvé)
- Oui
- 814 Membres du personnel civil (effectif moyen)
- 243 Agents recrutés sur le plan international (effectif moyen)
- 571 Agents recrutés sur le plan national (effectif moyen)
- 1 125 Participants à des cours organisés dans la zone de la mission

Ce chiffre inférieur aux prévisions tient principalement aux restrictions à la circulation imposées à l'échelle locale et internationale dans le sillage de la pandémie de COVID-19

- Non Aucun participant à des formations organisées à l'extérieur de la zone de la mission
 - Bien qu'aucun voyage n'ait été effectué, certaines formations ont été dispensées en ligne, mais elles ont été moins efficaces ; certaines activités ont été reportées et devront être menées ultérieurement quand cela sera possible
 - 32 Demandes de voyage dans la zone de la mission à des fins autres que la formation
 - 1 Demande de voyage en dehors de la zone de la mission à des fins autres que la formation

autres que la formation, et 133 demandes à des fins de formation

Ce chiffre inférieur aux prévisions tient principalement aux restrictions à la circulation imposées à l'échelle locale et internationale dans le sillage de la pandémie de COVID-19

Non Aucune demande de voyage à des fins de formation n'a été présentée

Bien qu'aucun voyage n'ait été effectué, certaines formations ont été dispensées en ligne, mais elles ont été moins efficaces ; certaines activités ont été reportées et devront être menées ultérieurement quand cela sera possible

Services d'ingénierie et de gestion des installations et des infrastructures

Services d'entretien et de réparation des installations de 52 sites de la mission, soit au total 1 456 bâtiments préfabriqués et 963 bâtiments en dur

Exécution de 9 projets de construction, de rénovation et d'aménagement, y compris l'entretien de 100 kilomètres de voie d'accès aux positions militaires

Exploitation et entretien de 150 groupes électrogènes appartenant à l'ONU, de 15 petites centrales solaires ayant une puissance totale de 363 kW, et de 2 raccordements au réseau électrique à Beyrouth par un fournisseur local

Exploitation et entretien d'installations d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux appartenant à l'ONU (15 puits et points d'eau dans 13 sites, ainsi que 11 stations d'épuration et de traitement des eaux dans 9 sites), auxquelles s'ajoutent 3 puits pour lesquels des marchés ont été conclus avec des fournisseurs locaux

Fourniture de services de nettoyage, d'entretien des périmètres et de lutte phytosanitaire dans 10 sites et de services de blanchisserie et de restauration dans 1 site

- 52 Sites
- 1 456 Bâtiments préfabriqués
 - 963 Bâtiments en dur
 - 7 Projets de construction, de rénovation et d'aménagement exécutés

Ce nombre, inférieur aux prévisions, s'explique par le report de deux projets, la priorité ayant été accordée à la construction d'installations liées aux mesures de prévention de la pandémie de COVID-19

10 Kilomètres de voies d'accès aux positions militaires

Ce chiffre, inférieur aux prévisions, tient principalement au fait que moins de travaux de bitumage ont été nécessaires au cours de l'exercice

- 132 Groupes électrogènes appartenant à l'ONU
- 15 Petites centrales solaires (puissance totale : 363 kW)
- 2 Raccordements au réseau électrique à Beyrouth
- 14 Puits et points d'eau dans 13 sites
- 10 Stations d'épuration et de traitement des eaux dans 9 sites
- 3 Puits faisant l'objet de marchés conclus avec des fournisseurs locaux

Oui

Évacuation et traitement des eaux usées de 52 sites (exploitation et entretien de 21 stations d'épuration des eaux usées appartenant à l'ONU et réparties sur 14 sites, ainsi que de 80 fosses septiques situées dans toute la zone de la mission) et collecte et élimination des déchets solides sur 45 sites

- 52 Sites
- 21 Stations d'épuration des eaux usées appartenant à l'ONU
- 13 Sites entretenus

Ce chiffre, inférieur aux prévisions, s'explique principalement par le fait qu'une station a été mise hors service, le site ayant été raccordé au réseau d'égouts municipal

- 80 Fosses septiques
- 45 Sites entretenus

Gestion du carburant

Gestion de l'approvisionnement et du stockage de 20,5 millions de litres de carburant (615 820 pour les opérations aériennes, 4 228 636 pour les transports terrestres et 15 633 012 pour les groupes électrogènes et d'autres installations) et de lubrifiants dans les points de distribution et les installations de stockage dans 31 sites

19 934 951 Litres de carburant (nombre total)

653 897 Litres pour les opérations aériennes

4 047 784 Litres pour les transports terrestres

15 233 270 Litres pour les groupes électrogènes et d'autres installations

Le produit a été inférieur aux prévisions car les opérations ont été réduites en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19

Technologies géospatiales, informatique et télécommunications

Fourniture de 918 radios portatives, de 668 radios mobiles pour véhicules et de 196 radios fixes, ainsi que de l'appui y afférent

- 980 Radios portatives
- 680 Radios mobiles
- 209 Radios fixes

Ce chiffre, supérieur aux prévisions, s'explique par le fait que des membres du personnel ont demandé des radios supplémentaires et par l'augmentation progressive du nombre de véhicules opérationnels dans le cadre du plan de remplacement du matériel. Il a fallu fournir des radios fixes supplémentaires pour la mise à niveau du système de communications navales et la surveillance à distance des sites radio

Exploitation et entretien de 1 site de production radiophonique

Exploitation et maintenance d'un réseau de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et d'échange de données, comprenant 3 terminaux VSAT, 2 centraux téléphoniques et 66 liaisons hertziennes, et gestion de 110 forfaits pour téléphone par satellite et de 800 forfaits pour téléphones mobiles

Oui

- 3 Microterminaux VSAT
- 2 Centraux téléphoniques
- 66 Liaisons hertziennes
- 90 Forfaits pour téléphone satellitaire
- 810 Forfaits pour téléphones mobiles

Fourniture de 1 115 ordinateurs et de 283 imprimantes pour un effectif moyen de 1 069 utilisateurs civils et en tenue, ainsi que de 845 appareils et 77 imprimantes permettant aux membres des contingents de travailler sur le terrain, et fourniture de services d'appui connexes et de services communs

Exploitation et maintenance de 54 réseaux locaux et réseaux étendus pour 54 sites

Analyse de données géospatiales portant sur une surface de 1 500 km², mise à jour des couches topographiques et thématiques et production de 300 cartes

Services médicaux

Exploitation et entretien des installations médicales appartenant à l'ONU (1 hôpital de niveau I+) et appui aux installations médicales appartenant aux contingents (15 dispensaires de niveau I et 1 hôpital de niveau I+) sur 16 sites

Gestion de dispositifs d'évacuation sanitaire secondaire vers 5 installations médicales (1 de niveau III et 4 de niveau IV) dans la zone de la mission et vers 2 en dehors de celle-ci (de niveau IV)

Services de gestion de la chaîne d'approvisionnement

Prestation, dans la limite des pouvoirs délégués, d'un appui à la planification et à la recherche de fournisseurs aux fins de l'achat de biens et de marchandises d'un montant estimé à 40,5 millions de dollars

- 1 115 Ordinateurs destinés au personnel civil et au personnel en tenue
 - 283 Imprimantes destinées au personnel civil et au personnel en tenue
 - 845 Ordinateurs destinés aux membres des contingents
 - 77 Imprimantes permettant aux membres des contingents de travailler sur le terrain
 - 54 Réseaux locaux

1 478 Km²

La surface couverte a été inférieure aux prévisions car la priorité a été donnée à certaines zones situées le long de la Ligne bleue afin d'évaluer les activités opérationnelles

287 Cartes

Le nombre de cartes produites a été inférieur aux prévisions, la demande de cartes de la composante militaire ayant été plus faible que prévu en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19

- Hôpital de niveau I+ appartenant à l'ONU à Naqoura
- 15 Dispensaires appartenant aux contingents ont été utilisés et entretenus
- 1 Hôpital de niveau I+ appartenant aux contingents
- 16 Sites
- 5 Installations médicales dans la zone d'opérations (1 de niveau III et 4 de niveau IV)
- 1 Installation médicale en dehors de la zone d'opérations

Le produit exécuté a été inférieur aux prévisions car le contrat avec 1 centre médical n'a pas encore été renouvelé, le mémorandum d'accord devant encore être examiné et établi sous sa forme définitive

38,1 Millions de dollars pour l'acquisition de biens et de produits de base

Réception, gestion et redistribution d'un maximum de 4 242 tonnes de marchandises et de 63 081 passagers dans la zone de la mission, et gestion de la rotation des contingents et des mouvements terrestres et aériens

Dans la limite des pouvoirs délégués, gestion et comptabilisation des immobilisations corporelles, des stocks avec ou sans valeur marchande et des équipements dont la valeur est inférieure au seuil d'immobilisation, d'un coût historique total de 127,5 millions de dollars, et communication de l'information y relative

Services relatifs au personnel en tenue

Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif maximum autorisé de 15 000 militaires

Inspection et vérification du matériel majeur appartenant aux contingents et contrôle du respect des normes relatives au soutien logistique autonome, et établissement de rapports à ce sujet, pour 48 unités militaires réparties dans 55 sites et pour 6 navires du Groupe d'intervention navale au titre du soutien autonome dans le port de Beyrouth

Fourniture et stockage de rations, y compris de combat, et d'eau pour un effectif moyen de 9 169 membres des contingents

Appui au traitement des demandes d'indemnités et prestations pour un effectif moyen de 10 155 militaires et policiers

Appui au traitement de 670 demandes de voyage dans la zone de la mission et de 38 demandes de voyage en dehors de celle-ci à des fins autres que la formation et de 5 demandes de voyage à des fins de formation

4 298 Tonnes de marchandises

45 211 Passagers

Ce chiffre inférieur aux prévisions tient aux restrictions à la circulation imposées à l'échelle locale et internationale dans le sillage de la pandémie de COVID-19

127,8 Millions de dollars

9 943 Membres des contingents (effectif moyen)

41 Unités militaires

Ce chiffre, inférieur aux prévisions, s'explique par la restructuration de 7 unités militaires, dont il a été tenu compte dans les mémorandums d'accord modifiés au cours de l'exercice conformément à l'examen interne mené à bien en 2019, et par leur intégration dans d'autres unités

- 54 Sites
- 6 Navires du Groupe d'intervention navale (1 navire a été rapatrié en milieu d'exercice)
- 8 814 Membres des contingents (effectif moyen)
- 9 943 Membres des contingents (effectif moyen)
 - 750 Demandes de voyage dans la zone de la mission à des fins autres que la formation

 Le nombre de produits exécutés a été supérieur aux prévisions en raison des besoins sanitaires et opérationnels
 - 120 Demandes de voyage en dehors de la zone de la mission à des fins autres que la formation

 Ce chiffre plus élevé que prévu s'explique principalement par les voyages de courte durée qui ont été effectués en dehors de la zone de la mission à des fins médicales et opérationnelles, dont la plupart ont été sans incidence sur les coûts

Non Aucune demande de voyage à des fins de formation n'a été présentée

Bien qu'aucun voyage n'ait été effectué, certaines formations ont provisoirement été dispensées en ligne, mais l'absence de mises en situation réelles a réduit leur efficacité; certaines activités ont été reportées et devront être menées ultérieurement quand cela sera possible

Gestion des véhicules et services de transport terrestre

Exploitation et entretien de 781 véhicules appartenant à l'ONU (407 véhicules légers, 136 véhicules à usage spécial, 10 ambulances, 26 véhicules blindés de transport de troupes, 33 véhicules blindés, ainsi que 169 autres véhicules spécialisés, remorques et accessoires), de 2 562 véhicules appartenant aux contingents et de 3 ateliers de mécanique automobile, et mise à disposition de moyens de transport et de services de navettes

824 Véhicules appartenant à l'ONU (448 véhicules légers, 137 véhicules à usage spécial,
10 ambulances, 26 véhicules blindés de transport de troupes, 34 véhicules blindés et 169 autres véhicules spécialisés, remorques et accessoires)

Le produit a été supérieur aux prévisions car la comptabilisation en pertes de 44 véhicules a été reportée, dans l'attente de leur remplacement par les véhicules qui ont été approuvés pour l'exercice mais qui n'ont pas encore été reçus

2 395 Véhicules appartenant aux contingents

Ce chiffre, inférieur aux prévisions, s'explique par la restructuration de certaines unités militaires, dont il a été tenu compte dans les mémorandums d'accord modifiés au cours de l'exercice conformément à l'examen interne mené à bien en 2019

3 Ateliers de mécanique automobile

Sécurité

Fourniture de services de sécurité 24 heures sur 24 dans toute la zone de la mission, dont des services de liaison et de protection rapprochée, jour et nuit, pour les hauts responsables de la Force et les visiteurs de marque

Évaluation de la sécurité des sites de l'ensemble de la mission (y compris de la sécurité des logements) ainsi que des risques de sécurité et des programmes relatifs à la sécurité

Tenue de 24 réunions d'information sur la sécurité, les comportements à adopter pour être à l'abri du danger dans la zone située au sud du Litani et les dispositifs destinés à assurer, en cas de crise, la sécurité des membres du personnel de l'ONU, des personnes à leur charge et des visiteurs et membres de délégations

Oui

Oui

24 Réunions d'information

Tenue de 10 réunions de formation initiale à la sécurité pour tous les membres de la Force et de 6 réunions pour le personnel du Groupe d'observateurs au Liban

Tenue de 12 exercices élémentaires d'évacuation des bâtiments en cas d'incendie et de formation à la lutte contre l'incendie à l'intention des responsables de la sécurité incendie (1 exercice annuel par zone)

Tenue de 6 exercices de sécurité incendie concernant les transports aériens et inspections de sécurité incendie dans les locaux de la Force et les bases aériennes

Déontologie et discipline

Mise en œuvre, à l'intention de l'ensemble du personnel militaire et civil, d'un programme de déontologie et de discipline comprenant des activités de formation, de prévention et de suivi, et formulation de recommandations concernant les mesures disciplinaires à prendre en cas de faute

Questions de genre

Exécution du plan d'action de la Force concernant les femmes et la paix et la sécurité

- 10 Séances de formation initiale à la sécurité organisées pour tous les membres de la FINUL
- 6 Réunions pour le personnel du Groupe d'observateurs au Liban
- 13 Exercices d'évacuation en cas d'incendie et séances de formation à la lutte contre l'incendie
- 6 Exercices de sécurité incendie concernant les transports aériens et inspections de sécurité incendie
- Oui La FINUL a mis en œuvre un programme en trois volets sur la déontologie et la discipline, qui comprend une composante prévention, dans le cadre de laquelle il est prévu d'organiser des activités de formation à l'intention de l'ensemble du personnel de la mission (y compris les commandants des contingents militaires), de vérifier les antécédents des nouveaux membres du personnel et de réaliser des évaluations des risques dans les unités, afin de soutenir la mise en œuvre de la politique de tolérance zéro à l'égard de l'exploitation et des atteintes sexuelles, du harcèlement sexuel, de l'abus d'alcool et de la fraude
- Oui Un appui technique a été fourni pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du plan d'action de la Force concernant les femmes et la paix et la sécurité pour 2019/20, ainsi que pour l'élaboration du plan de 2020/21. Le plan d'action de 2020/21 a été approuvé par l'équipe intégrée de haut niveau sur la problématique femmes-hommes et son exécution a fait l'objet d'un suivi continu tout au long du cycle

Le Groupe consultatif sur les questions de genre et le (la) coordonnateur(trice) pour les questions relatives à la situation des femmes ont lancé une série d'événements mensuels en ligne pour aborder les préoccupations des femmes à la FINUL. Le premier événement, consacré au thème « La COVID-19 et les questions de genre », a eu lieu le 30 mars 2021

Exécution d'un programme global d'intégration, dans les composantes civile et militaire, des questions de genre, sur les plans stratégique, opérationnel et tactique

Organisation d'activités de formation à la prise en compte systématique des questions de genre et à la question des violences sexuelles liées aux conflits, à l'intention de l'ensemble du personnel civil et militaire de la Force

Assistance technique au Gouvernement du Liban aux fins de l'élaboration et de l'exécution du plan d'action national relatif à la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité

VIH/sida

Tenue de séances obligatoires de formation initiale et d'orientation à l'intention de 12 000 membres du personnel militaire et civil de la Force ainsi que des personnes à leur charge

Formation et encadrement de 50 pairs éducateurs, choisis parmi les membres du personnel de la Force conscients des questions d'ordre culturel ainsi que des questions de genre

La FINUL a créé une équipe spéciale de la problématique femmes-hommes et 3 équipes militaires de la problématique femmes-hommes afin de faire en sorte que cette question soit systématiquement prise en compte dans toutes les activités militaires et civiles de la Force, sur les plans tactique et opérationnel

L'équipe intégrée de haut niveau sur la problématique femmes-hommes a fourni des orientations stratégiques et un appui aux trois équipes militaires

La conseillère pour l'égalité des sexes de la FINUL a continué de participer aux réunions de l'équipe de direction, notamment à celles du groupe exécutif chargé de la gestion des ressources, de l'équipe de coordination du dispositif de sécurité, du comité exécutif chargé de la sensibilisation, du comité d'examen des projets et du comité d'évaluation du risque institutionnel, et a veillé à ce que les femmes participent à l'évaluation des besoins et à la mise en œuvre des projets, ainsi qu'au suivi et au déploiement d'équipes mixtes, et à ce que les questions de genre et les préoccupations ou besoins des femmes soient pris en compte dans toutes les réunions d'information et activités de formation et de renforcement des capacités

12 137 Membres du personnel

En dépit de la période de confinement imposée en raison de la COVID-19, le Groupe consultatif sur les questions de genre a réussi à organiser tous ses stages de formation de formateurs en présentiel jusqu'en décembre 2020 et en ligne pendant le reste de la période

Oui La FINUL a fourni une assistance et a continué de participer à 5 comités de coordination aux fins de l'exécution du plan d'action national

La FINUL a poursuivi son partenariat avec la Commission nationale de la femme libanaise

11 922 Membres du personnel et personnes à leur charge (en ligne)

Non La plateforme virtuelle n'a pas permis d'assurer le bon déroulement des stages, qui prévoyaient de nombreuses activités interactives et en face à face

21-17295 33/43

Élaboration et distribution de 9 types de supports d'information, d'éducation et de communication sur le VIH/sida adaptés à la situation locale

Activités de formation et d'orientation à l'intention de 50 professionnels de la santé polyvalents concernant les directives, procédures et protocoles relatifs aux services de lutte contre le VIH/sida, aux mesures universelles de sécurité, au dépistage du VIH et à la prophylaxie postexposition

Poursuite de la prestation sur demande, à l'ensemble du personnel de la Force, de services fixes et mobiles de consultation et de dépistage volontaire et confidentiel, y compris l'organisation de campagnes de lutte contre les préjugés et la discrimination

Organisation de 3 programmes de formation au renforcement des capacités pour le personnel de la FINUL le plus exposé au VIH/sida

Organisation de 3 activités régionales d'appui en faveur d'autres missions de la région, selon que l'on disposera de moyens financiers pour couvrir les frais de voyages des équipes de lutte contre le VIH/sida de la Force à destination de ces missions et le versement des indemnités journalières de subsistance correspondantes

- 9 Types de supports d'information adaptés à la situation locale
- 51 Agents de santé
- Oui Les services fixes de consultation et de dépistage ont été maintenus tout au long de l'exercice considéré; cependant, les restrictions de mouvement ont limité l'accès à ces services
 - 4 Programmes virtuels
 - 1 Activité régionale d'appui Le produit a été inférieur aux prévisions car les activités ont été réduites en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; l'exercice budgétaire court du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021)

			Écart	
	Montant alloué	Dépenses	Montant	Pourcentage
Catégorie	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	_	_	_	_
Contingents	341 303,5	327 592,6	13 710,9	4,0
Police des Nations Unies	_	_	_	_
Unités de police constituées	_	_	_	_
Total partiel	341 303,5	327 592,6	13 710,9	4,0
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	46 826,5	48 997,4	(2 170,9)	(4,6)
Personnel recruté sur le plan national	48 400,5	50 075,9	(1 675,4)	(3,5)
Volontaires des Nations Unies	_	_	_	_
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	426,0	514,1	(88,1)	(20,7)
Personnel fourni par des gouvernements	_	_	_	_
Total partiel	95 653,0	99 587,4	(3 934,4)	(4,1)
Dépenses opérationnelles				
Observateurs électoraux civils	_	_	_	_
Consultants et services de consultants	59,5	42,3	17,2	28,9
Voyages officiels	712,0	153,1	558,9	78,5
Installations et infrastructures	17 669,7	16 902,7	767,0	4,3
Transports terrestres	5 645,4	5 512,4	133,0	2,4
Opérations aériennes	7 003,5	6 360,9	642,6	9,2
Opérations maritimes ou fluviales	113,6	299,7	(186,1)	(163,8)
Communications et informatique	7 739,5	7 553,9	185,6	2,4
Santé	1 088,5	1 749,9	(661,4)	(60,8)
Matériel spécial	_	_	_	_
Fournitures, services et matériel divers	3 160,9	2 478,4	682,5	21,6
Projets à effet rapide	500,0	500,0	_	-
Total partiel	43 692,6	41 553,3	2 139,3	4,9
Total brut	480 649,1	468 733,3	11 915,8	2,5
Recettes provenant des contributions du personnel	13 808,7	14 164,3	(355,6)	(2,6)
Total net	466 840,4	454 569,0	12 271,4	2,6
Contributions volontaires en nature (budgétisées)				
Total	480 649,1	468 733,3	11 915,8	2,5

21-17295 **35/43**

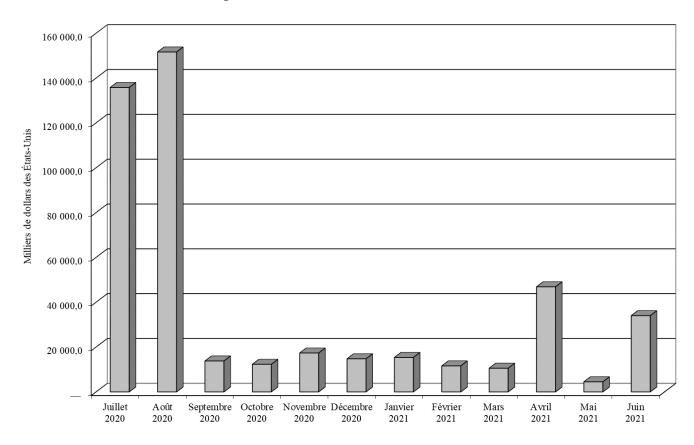
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Répartition initiale du montant approuvé	Montants réaffectés	Répartition révisée	
I. Militaires et personnel de police	341 303,5	(3 615,2)	337 688,3	
II. Personnel civil	95 653,0	3 934,4	99 587,4	
III. Dépenses opérationnelles	43 692,6	(319,2)	43 373,4	
Total	480 649,1	_	480 649,1	
Pourcentage de réaffectations			0,8	

- 46. Au cours de l'exercice considéré, des fonds des catégories I (Militaires et personnel de police) et III (Dépenses opérationnelles) ont été réaffectés à la catégorie II (Personnel civil), ce qui s'explique principalement par le fait que les dépenses au titre du personnel recruté sur les plans national et international ont été supérieures aux prévisions, en raison de la hausse du coefficient d'ajustement moyen effectif par rapport au taux d'ajustement appliqué pour le calcul des traitements du personnel recruté sur le plan international dans le budget approuvé, ainsi que de l'application, à compter du 1^{er} janvier 2021, du barème révisé des traitements du personnel recruté sur les plans national et international.
- 47. Il a été possible de transférer des ressources de la catégorie I en raison de la diminution des dépenses au titre des remboursements aux taux standard et du matériel appartenant aux contingents, comme indiqué dans les mémorandums d'accord conclus avec les pays fournisseurs de contingents, lesquels ont été modifiés au cours de l'exercice pour tenir compte des conclusions de l'examen interne des moyens militaires de la Force mené à bien en 2019. Il a également été possible de réaffecter des ressources de la catégorie III étant donné que le prix moyen réel du litre de carburant a été inférieur aux prévisions ; que des activités ont été reportées en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19 et que des gains d'efficacité ont été réalisés grâce au remplacement d'un avion.

C. Évolution des dépenses mensuelles



48. L'augmentation des dépenses au mois de juillet 2020 résulte principalement de la comptabilisation des engagements au titre des rations, des carburants et lubrifiants et des services de détection des mines et de déminage, tandis que la hausse constatée au mois d'août 2020 s'explique par la comptabilisation d'engagements concernant le remboursement, aux pays fournisseurs de contingents, des coûts standard et des dépenses afférentes au matériel majeur appartenant aux contingents et au soutien logistique autonome apporté pour les services assurés pendant l'exercice 2020/21.

D. Autres produits et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Montant
Produit des placements	546,7
Produits divers ou accessoires	280,7
Contributions volontaires en espèces	_
Ajustements sur exercices antérieurs	_
Engagements d'exercices antérieurs : annulations	3 083,3
Total	3 910,7

E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie			Dépenses
Matériel majeur			
Contingents			67 470,0
Total partiel			67 470,0
Soutien logistique autonome			
Contingents			32 475,7
Total partiel			32 475,7
Total			99 945,7
Facteurs applicables à la Mission	Pourcentage	Date d'entrée en vigueur	Date du dernier examen
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	0,6	1er juillet 2017	7 août 2017
Usage opérationnel intensif	0,8	1er juillet 2017	7 août 2017
Actes d'hostilité ou abandon forcé	3,7	1er juillet 2017	7 août 2017
B. Facteurs applicables aux pays d'origine			
Différentiel de transport	0,25-4,0		

F. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Valeur
Contributions prévues par l'accord sur le statut des forces ^a	5 142,4
Total	5 142,4

^a Il s'agit des terrains et des locaux fournis par le Gouvernement libanais, dont la Maison de la Force à Beyrouth, un centre d'évacuation à Tyr (Liban), des locaux au sud du Litani, les bureaux de la Section du contrôle des mouvements au port et à l'aéroport, le quartier général de la Force à Naqoura (Liban) et des postes militaires, ainsi que des services, le remboursement de la taxe sur la valeur ajoutée et l'exemption des droits de douane.

IV. Analyse des écarts¹

		Écart	
Contingents	13	3 710,9	4,0 %

49. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par les éléments suivants : a) la baisse des coûts relatifs au matériel majeur appartenant aux

 $^{^1}$ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent $\pm\,5$ % ou 100 000 dollars.

contingents, qui tient à la révision de l'état des besoins par unité, dont il a été tenu compte dans les mémorandums d'accord conclus avec les pays fournisseurs de contingents, lesquels ont été modifiés au cours de l'exercice conformément à l'examen interne des moyens militaires de la Force mené en 2019, qui s'est traduit par une diminution des besoins en matériel; b) le fait que les effectifs moyens déployés utilisés dans le calcul du remboursement aux gouvernements aux taux standard du coût des contingents et du matériel leur appartenant destiné au soutien logistique autonome, ainsi que des rations, ont été inférieurs aux effectifs moyens prévus dans le budget approuvé (9 943 militaires déployés contre 10 155 dans le budget approuvé), en raison de la restructuration de certaines unités militaires, dont il a été tenu compte dans les mémorandums d'accords modifiés au cours de l'exercice conformément à l'examen interne; le rapatriement imprévu d'une unité militaire du Groupe d'intervention navale.

	Écart	
Personnel recruté sur le plan international	(2 170,9)	(4,6 %)

50. Le dépassement de crédits est principalement imputable à un coefficient d'ajustement moyen effectif plus élevé que prévu et à l'incidence de l'application, à compter du 1^{er} janvier 2021, du barème révisé des traitements du personnel recruté sur le plan international, par rapport au coefficient d'ajustement et au barème prévus dans le budget approuvé.

	Écart	
Personnel recruté sur le plan national	(1 675,4)	(3,5 %)

51. Le dépassement de crédits est principalement imputable à l'incidence de l'application, à compter du 1^{er} janvier 2021, du barème révisé des traitements du personnel recruté sur le plan national, par rapport au barème prévu dans le budget approuvé. Celui-ci est en partie compensé par le fait que le taux effectif moyen de vacance de postes pour les agents des services généraux recrutés sur le plan national a été supérieur aux prévisions (9,7 %, contre 7,2 % prévus au budget).

	Écart	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(88,1)	(20,7 %)

52. Le dépassement de crédits s'explique principalement par les coûts légèrement plus élevés liés au personnel temporaire auquel il a été fait appel pour l'appui à Umoja-Extension 2, ainsi que par la centralisation des fonctions au Siège après la mise en exploitation d'Umoja (voir la résolution 72/288 de l'Assemblée générale).

	Écart	
Consultants et services de consultants	17,2	28,9 %

53. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par la réduction, par rapport aux prévisions figurant dans le budget approuvé, du recours aux services de consultants pour l'échantillonnage et l'analyse des eaux usées traitées, des effluents, des eaux de forage et des émissions atmosphériques, dont la fréquence, indiquée dans le contrat, varie en fonction des besoins et dépend des règles appliquées par le gouvernement hôte au moment de l'évaluation.

	Écart	
Voyages officiels	558,9	78,5 %

54. La sous-utilisation des crédits s'explique par le fait que les voyages officiels à l'extérieur de la zone d'opérations de la mission ont été inférieurs au nombre inscrit dans le budget approuvé, et que les voyages liés à la formation ont été réduits, en raison des restrictions à la circulation imposées à l'échelle locale et internationale dans le sillage de la pandémie de COVID-19.

	Écart	
Installations et infrastructures	767,0	4,3 %

55. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que le prix moyen du carburant pour les groupes électrogènes a été inférieur aux prévisions (0,465 dollar par litre au lieu de 0,579 dollar par litre), en raison d'une réduction de la demande de pétrole brut et de carburant pour les opérations, du fait des restrictions liées à la pandémie de COVID-19. Celle-ci a été en partie contrebalancée par les éléments suivants : a) l'acquisition de nouveaux modules d'hébergement préfabriqués pour remplacer les anciens bâtiments qui ont été endommagés par des incendies au cours de l'exercice et l'achat de dispositifs de ventilation dans le cadre de l'installation d'équipements médicaux en lien avec la pandémie de COVID-19, pour lesquels des crédits n'étaient pas prévus dans le budget approuvé; b) les prix des équipements de cuisine et de réfrigération ont été supérieurs aux montants inscrits au budget, car la demande mondiale a augmenté de manière imprévue tandis que l'approvisionnement et la production de biens ont diminué en raison de la pandémie de COVID-19.

	Écart		
Transports terrestres	133,0	2,4 %	

56. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que le prix moyen du carburant pour les véhicules a été inférieur aux prévisions (0,465 dollar par litre au lieu de 0,579 dollar par litre), en raison d'une réduction de la demande de pétrole brut et de carburant pour les opérations, du fait des restrictions liées à la pandémie de COVID-19. Celle-ci a été en partie contrebalancée par l'acquisition, dans le cadre du plan quinquennal de remplacement du matériel, de 49 véhicules (contre 39 véhicules inscrits au budget approuvé), qui a entraîné une hausse des dépenses de carburant ; en conséquence, les ressources financières approuvées pour la période 2021/22 ont été insuffisantes.

	Écart	
Opérations aériennes	 642,6	9,2 %

57. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement au fait que les coûts réels garantis de la flotte, indiqués dans le nouveau contrat commercial de location et d'exploitation d'un hélicoptère Mi-8MTV, qui a été remplacé au premier trimestre de l'exercice considéré, ont été inférieurs à ceux prévus dans le budget approuvé.

	Écart	
Opérations maritimes ou fluviales	(186,1)	(163,8 %)

58. Le dépassement de crédits est imputable au coût unitaire réel plus élevé que prévu des conteneurs maritimes destinés au transport du matériel approuvé, ainsi

qu'au nombre plus élevé que prévu de conteneurs maritimes destinés au transport des installations préfabriquées supplémentaires qui ont été acquises pour remplacer les bâtiments endommagés par des incendies pendant l'exercice.

	Écart	
Communications et informatique	185,6	2,4 %

59. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement au fait que les dépenses liées aux services de télécommunication et de réseau ont été inférieures aux prévisions, la Force ayant eu moins recours que prévu aux services de communication mobile et ayant fait une utilisation plus importante que prévu des outils de communication et des applications de messagerie utilisant Internet, d'un coût plus modique. Celle-ci a été en partie contrebalancée par l'acquisition de matériel informatique et de communication et de pièces de rechange pour les ordinateurs portables destinés à remplacer les ordinateurs de bureau, afin d'assurer la continuité des fonctions lorsque que les membres du personnel devaient travailler à distance en raison de la pandémie de COVID-19 et de remédier à la détérioration avancée de certains appareils ; les dépenses correspondantes n'avaient pas été inscrites au budget approuvé.

		Écart	
Santé	-	(661,4)	(60,8 %)

60. Le dépassement de crédits est imputable aux éléments suivants : a) le recours à des services médicaux, notamment pour le dépistage par amplification en chaîne par polymérase (PCR) et l'hospitalisation des patients, et la part assumée par la FINUL des coûts du dispositif d'évacuation sanitaire à l'usage de tous les organismes du système; b) l'achat de fournitures, notamment de tests PCR et de masques, en raison de la pandémie de COVID-19 (dépenses qui n'avaient pas été inscrites au budget approuvé).

	Écart	
Fournitures, services et matériel divers	682,5	21,6 %

61. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par les éléments suivants : a) les frais de formation et les dépenses afférentes aux fournitures et aux services liés à la formation ont été moins élevés que prévu en raison des restrictions de voyage et de déplacement liées à la pandémie de COVID-19; b) le recours moins important que prévu aux services de détection des mines et de déminage, en raison de postes vacants sur le terrain soumis à recrutement international au sein du Service de la lutte antimines, et la réduction des déplacements du fait de la pandémie COVID-19.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

- 62. En ce qui concerne le financement de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban, il conviendrait que l'Assemblée générale :
- a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021, soit 11 915 800 dollars ;
- b) Se prononce sur l'affectation des autres produits de l'exercice clos le 30 juin 2021, soit 3 910 700 dollars [produits des placements (546 700 dollars), produits divers ou accessoires (280 700 dollars) et annulation d'engagements d'exercices antérieurs (3 083 300 dollars)].

21-17295 41/43

VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 75/250 B

(Résolution 75/250 B)

Décision ou demande

Mesures prises

Se dit de nouveau gravement préoccupée par la menace que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) continue de représenter pour la vie, la santé et la sécurité, et souligne qu'il importe d'assurer la sûreté, la sécurité et la santé du personnel de maintien de la paix, notamment en utilisant des vaccins sûrs et efficaces pour le personnel civil et le personnel en tenue, de maintenir la continuité de l'exécution des mandats, dont la protection des civils, de réduire au minimum le risque que les activités de la Force contribuent à la propagation du virus et, selon les possibilités, d'aider les autorités nationales, si elles en font la demande et dans le cadre des mandats prévus, à prendre des mesures pour lutter contre la COVID-19, en collaboration avec la coordonnatrice résidente ou le coordonnateur résident et les entités des Nations Unies présentes dans le pays (par. 13)

Prend note des mesures qui ont été adoptées pour atténuer les effets de la pandémie de COVID-19 sur les opérations de maintien de la paix, notamment pour permettre aux missions de continuer d'exécuter leur mandat tout en garantissant la santé et la sécurité du personnel de maintien de la paix et des populations locales dans les pays hôtes, et prie le Secrétaire général de faire figurer, dans son prochain rapport sur l'exécution du budget de la Force et dans le projet de budget pour l'exercice suivant, des informations actualisées sur les conséquences de la pandémie, les enseignements tirés, les meilleures pratiques et les mesures prises par la Force pour améliorer sa préparation et sa résilience et collaborer avec les autorités du pays hôte et les acteurs régionaux et sousrégionaux dans le cadre de la lutte contre la pandémie (par. 14)

On trouvera les informations demandées aux paragraphes 17 à 21 du présent rapport.

Entre le 1^{er} juillet 2020 et le 30 juin 2021, la FINUL a organisé sept réunions tripartites spéciales dans le contexte des restrictions liées à la COVID-19. Elle a présidé deux réunions de coordination tenues en ligne avec les principaux partenaires de la communauté internationale dans le cadre du processus de dialogue stratégique et a organisé des réunions d'information virtuelles à l'intention des représentants des pays fournisseurs de contingents et des membres du Conseil de sécurité à sept reprises.

Elle a également participé à des réunions sur la COVID-19 avec l'équipe de pays des Nations Unies, coordonné le programme de vaccination avec l'équipe de pays et le Ministère libanais de la santé publique et fourni des informations sur les cas de COVID-19 et les chiffres de la vaccination à l'équipe de pays et au Ministère.

Elle a appliqué les directives régulièrement diffusées par le Siège, l'Organisation mondiale de la Santé et le Ministère de la santé publique et a établi, par l'intermédiaire du Groupe de la sécurité et de la santé au travail, des règles et des orientations en matière de distanciation dans l'optique du retour du personnel sur le lieu de travail.

Elle a élaboré et mis en œuvre des protocoles relatifs à l'isolement des cas de COVID-19, à la recherche des contacts et aux mesures de quarantaine. Elle a tenu le

Décision ou demande Mesures prises

personnel informé quotidiennement des flambées de COVID-19. Elle a travaillé en étroite collaboration avec le Siège,

Elle a travaillé en étroite collaboration avec le Siège, l'équipe de pays et le Ministère de la santé publique pour atteindre des taux de vaccination complets de plus de 90 %. Malgré la difficulté de la tâche qui a consisté à prendre en compte les modalités de traitement des données d'Everbridge, d'EarthMed et des plateformes du Ministère (dont deux venaient d'être créées) dans le cadre des activités logistiques et médicales, toutes les parties se sont employées à satisfaire aux exigences, afin de disposer de données complètes et d'assurer un suivi complet des vaccinations.

Note avec préoccupation les effets à moyen et à long terme de la pandémie de COVID-19 sur les pays, les régions et les sous-régions en proie à des conflits, et souligne qu'il importe que les opérations de maintien de la paix des Nations Unies agissent, s'il y a lieu et dans la limite de leur mandat, en coordination avec les autorités nationales et les entités des Nations Unies pour promouvoir la reconstruction après les conflits, la consolidation de la paix et le relèvement après la pandémie dans les pays et régions en conflit (par. 15)

La FINUL a coordonné les activités avec son partenaire stratégique, l'Armée libanaise. La rapidité et l'efficacité avec lesquelles les responsables de la Force ont mené les interventions, au cours d'une période de fortes tensions le long de la Ligne bleue, et le rôle joué par le mécanisme de liaison et de coordination pour ce qui est d'apaiser ces tensions, ont été largement relayés dans les médias.

Souligne également l'importance que revêt la bonne exécution du budget de l'ensemble des opérations de maintien de la paix et prie le Secrétaire général de continuer d'améliorer le contrôle des activités des missions de maintien de paix et d'appliquer les recommandations formulées par les organes de contrôle compétents, et d'éviter dans cette perspective les irrégularités de gestion et les pertes économiques connexes afin de garantir le plein respect du Règlement financier et des règles de gestion financière, tout en tenant compte comme il se doit des orientations et recommandations qu'elle-même a données, et de rendre compte de la question dans ses rapports sur l'exécution du budget de ces opérations (par. 34)

Au 30 juin 2021, on dénombrait un total de 20 recommandations du Comité des commissaires aux comptes : 3 étaient considérées comme caduques par le Comité, 6 étaient en cours d'application, 10 avaient été pleinement appliquées et 1 n'avait pas été mise en œuvre.

Au 30 juin 2021, on dénombrait un total de 13 recommandations du Bureau des services de contrôle interne, dont 5 étaient considérées comme appliquées et 8 en cours d'application.

21-17295 43/43